



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

**N° 62 Avril – Mai - Juin 2013**



***Bulletin de liaison  
de la Section Belgique  
de l'AIACE***

---

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89  
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759  
E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - <http://www.aiace-be.eu>



## Sommaire

### N° 62

#### **EDITORIAL – TEN GELEIDE**

2-3 Crispations européennes

#### **LA VIE de l'AIACE, section Belgique**

- 4 Les travaux du CA de la Section
- 5 Echos du CA international
- 7 Résidences de services, maisons de repos
- 8 Voyage à Provins, septembre 2012
- 10 Rencontres/discussions mensuelles
- 10 Situation des inscriptions aux activités de l'AIACE

#### **QUESTIONS EUROPEENNES**

- 11 Robert Schuman, politique et bibliophile
- 12 Déficit d'information des citoyens européens
- 15 Der Fall der Berliner Mauer
- 17 Diplomatie européenne

#### **QUESTIONS GENERALES**

- 18 Le musée du Louvre-Lens

#### **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

- 19 L'AIACE recrute des bénévoles
- 20 Informations administratives

#### **21-23 LES BREVES**

#### **QUE SONT-ILS DEVENUS**

- 23 France Soubeyran

#### **IN MEMORIAM**

- 24 Fausta Deshormes La Valle

#### **LU POUR VOUS**

- 26 Où va la Turquie ?
- 27 Amore sempre
- 27 Les Verschaffelt
- 28 La couleur des sentiments

#### **RIONS UN PEU**

- 29 Qui perd gagne

#### **30-32 ILS NOUS ONT QUITTES**

- 32 Format de l'Ecrin
- 33 Composition du Conseil d'administration

#### **Ont participé à ce numéro :**

**G. Cairoli, G.L. Comini, Y. Demory, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, P. Loir, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert, F. Soubeyran, A. Vanhaeverbeke, N. Vogel.**

**Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,**

**Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne**

#### **Editeur responsable :**

André Vanhaeverbeke

#### **Comité de rédaction :**

Yvette Demory  
Daniel Guggenbühl  
Philippe Loir  
Ludwig Schubert  
João Mateus Tique



#### **Rédacteur en Chef :**

Jean-Bernard Quicheron

#### **Conception graphique, mise en page :**

Jean-Bernard Quicheron  
**Email :** [jbquicheron@base.be](mailto:jbquicheron@base.be)

#### **Impression :**

Ateliers de reproduction de la Commission

# Editorial



## Crispations européennes

**L**a crise secoue l'Europe créant, même dans les pays les moins affectés, une vive agitation médiatique. De plus, sur les problèmes de fond concernant l'emploi, la relance économique, se greffent des questions d'éthique liées à la transparence, notamment en matière financière et fiscale.

Si on peut comprendre les débats et réactions, il faudrait plus de mesures dans le discours et prises de position, en relativisant les choses et en prenant garde aux excès de moralisme.

A cet égard, il est d'abord intéressant d'apprécier nos comportements à l'aune de ce qui se passe dans le monde. Moi-même, qui ai passé une vingtaine d'années à l'étranger représentant la Commission, j'ai souvent eu du mal à expliquer à mes interlocuteurs, africains ou ukrainiens, la logique des comportements européens. Par exemple, quand des journalistes de chez nous leur racontent en larmoyant les malheurs économiques de l'Europe, tout cela pour expliquer la modestie de l'aide européenne, ils s'exclamaient : « Ah, comme on aimerait avoir vos problèmes ! ». Les leurs sont tellement plus graves, que « l'enfer » européen décrit par nos journalistes est vu comme un charmant purgatoire ! Il ne s'agit pas de minimiser nos difficultés mais de les relativiser. Ainsi, nous avons certes besoin d'ajustements structurels, mais souvenons-nous de ceux subis, dans les années 90, par les pays africains, sous l'égide du FMI. Cures d'austérité terribles qui les ont obligés à sabrer notamment dans leurs programmes sociaux qui pourtant étaient déjà minimaux.

Il en va de même quand on parle de chômage. Certes, la perte d'emploi est une calamité sociale et individuelle résultant de processus d'ajustements économiques le plus souvent inévitables, mais au moins avons-nous la capacité d'en atténuer les conséquences sociales grâce aux allocations de chômage. Ce n'est pas le cas ailleurs ; ainsi, en Ukraine par exemple, lorsqu'on fermait un charbonnage, les ouvriers s'évanouissaient dans la nature, retournant aux champs pour y cultiver quelques pommes de terre : retour à l'auto-subsistance !

Bien sûr, savoir que d'autres sont plus mal lotis ne va pas résoudre nos problèmes, ni réduire les tensions et conflits sur la répartition des efforts à faire, sur l'exigence de justice sociale. Mais cela devrait nous inciter à plus de sang-froid, de rationalité dans la recherche de solutions de façon à décourager les approches émotives, amplifiées par les médias, faisant le lit des populismes et totalitarismes. Certes, il faut de la transparence, de l'éthique, mais sans ouvrir le champ aux « fouilleurs de poubelles », sans inciter à la délation.

Souvenons-nous de l'ambiance aux USA durant la guerre froide avec le déchaînement du maccarthysme ! Pas de complaisance donc dans la lutte, par exemple contre la fraude fiscale, au contraire, mais elle doit être menée en sachant que ce n'est pas la cause première de nos difficultés et que, de toute façon, les maladies sociales ne disparaissent jamais. D'ailleurs, ne sommes-nous pas tous un peu hypocrites quand on réalise que peu hésiteraient à recourir à quelques astuces d'évasion fiscale en cas de « rage taxatoire » de princes qui nous gouvernent. D'une certaine façon, c'est une soupape de sécurité qui oblige les gouvernants à rester raisonnables en matière de taxation et, en tous cas, à renforcer la légitimité des dépenses publiques. Il vaut souvent mieux tenter de contenir le mal que de vouloir l'éradiquer à tout prix, avec tous les risques d'effets secondaires sur les comportements sociaux. Appliquer la chimiothérapie certes, mais éviter qu'elle ne démolisse trop le tissu social. 'De la mesure en toutes choses' comme disaient nos maîtres.

*André Vanhaeverbeke*  
*Président*

## Ten Geleide



## Europa in de rats

**D**e crisis golft door Europa en veroorzaakt, zelfs in de minst getroffen landen, veel ophef in de media. Bovendien komen bij de ware problemen, zoals de werkgelegenheid en de economische heropleving, ethische vragen naar boven in verband met de financiële en fiscale transparantie met name. Ook al zijn die discussies en reacties begrijpelijk, zou men de toon van de uitspraken toch wat moeten matigen door meer te relativieren en niet te vervallen in overdreven zedenpreking.

In dit opzicht is het allereerst interessant om ons gedrag te toetsen aan wat er in de wereld gebeurt. Ikzelf, die ongeveer twintig jaar in het buitenland heb doorgebracht als Commissie-vertegenwoordiger, heb vaak moeite gehad mijn Afrikaanse of Oekraïense gesprekspartners de logica van de Europese manier van doen uit te leggen. Wanneer, bij voorbeeld, journalisten van bij ons tegenover hen jammerden over de economische miserie van Europa, alleen maar om te verklaren waarom de Europese hulp zo bescheiden is, dan riepen ze "ach, hadden we uw problemen maar!" Hun problemen zijn zoveel ernstiger dan de Europese "hel", zoals door onze journalisten beschreven, gezien wordt als een prettig purgatorium! We moeten onze moeilijkheden niet bagatelliseren, maar relativieren. Zo hebben we zeker behoefte aan structurele aanpassingen, maar laten we eens denken aan wat de Afrikaanse landen in de 90er jaren hebben doorgemaakt onder het gezag van het IMF. Verschrikkelijke versoberingskuren, waardoor zij met name hun sociale programma's moesten kortwieken, terwijl die al zo weinig voorstelden.

Hetzelfde geldt voor de werkgelegenheidsdebatten. Natuurlijk is het verlies van werk een sociale en persoonlijke ramp die voortvloeit uit meestal onvermijdelijke economische aanpassingsprocessen, maar wij zijn tenminste in staat de maatschappelijke gevolgen ervan te verzachten dankzij de werkloosheidsuitkeringen. Elders is dat niet zo; in Oekraïne bij voorbeeld, verdwenen de arbeiders in de natuur als er een kolenmijn gesloten werd. Ze keerden weer terug naar het land om wat aardappelen te telen: terug naar de zelfvoorziening!

Vanzelfsprekend lost het besef dat het anderen nog slechter gaat onze problemen niet op, evenmin als het de spanningen en conflicten zal verminderen over wie wat méér moet doen en over de eis van sociale rechtvaardigheid. Maar dat zou ons tot meer kalmte moeten aanmanen, meer redelijkheid bij het zoeken naar oplossingen om emotionele benaderingen, nog opgeblazen door de media, te ontmoedigen, want dat vormt de voedingsbodem voor populisme en totalitarisme. Transparantie en ethiek zijn goed, maar dan wel zonder de vrije hand te laten aan de "vuilnisbakspeurders" en zonder aan te zetten tot verklikken.

Laten we eens terugdenken aan de sfeer in de V.S. tijdens de koude oorlog met de uitbarsting van het McCarthyisme! Dus geen toegeeflijkheid in de bestrijding van belastingfraude, bij voorbeeld, integendeel, maar men moet daarbij beseffen dat deze niet de ware oorzaak van onze problemen is, en dat, in ieder geval, maatschappelijke kwalen nooit verdwijnen.

Trouwens, zijn wij met zijn allen niet een beetje schijnheilig wel wetend dat maar weinigen zouden aarzelen hun toevlucht te nemen tot een paar foefjes van belastingontduiking, mochten de hoge heren die ons regeren te "hebberig" worden? In zekere zin is het een veiligheidsklep, die de bestuurders dwingt redelijk te blijven inzake belastingheffing en, in elk geval, de wettigheid van de overheidsuitgaven te onderbouwen. Soms is het beter het kwaad binnen de perken te houden dan het met alle geweld te willen uitroeien, met alle risico's van bijwerkingen op het gedrag van de burgers. Dus wel chemotherapie, maar zonder dat deze het weefsel van de maatschappij verzengt. "Alles met mate" zoals onze meesters zeiden.

*André Vanhaeverbeke*  
Voorzitter

## La vie de la Section Belgique de l'AIACE

- **Le Conseil d'administration de la Section Belgique au travail**  
*Philippe Loir*



**L**e CA a débattu, lors de ses réunions depuis le début de l'année, de plusieurs questions qui reviennent périodiquement à son agenda. Il a tout d'abord préparé l'**Assemblée Générale de la section** qui s'est tenue le 12 avril. Le travail préparatoire a reposé en grande partie sur la secrétaire de la section Yvette Demory, aidée par Norbert Vogel et Marie Carmen Perez qui ont assuré la bonne marche de l'intendance : réservation toujours ardue d'une grande salle, préparation des documents de séance, convocation et enregistrement des membres, réservation d'un traiteur pour la réception clôturant l'AG.

Ce travail préparatoire a été payant car tout s'est bien passé le 12 avril. Les 260 participants ont été accueillis individuellement et chacun a reçu un dossier de séance. Le président André Van Haeverbeke a fait son traditionnel rapport d'activité dont les lecteurs trouveront le contenu détaillé dans le supplément joint au présent Ecrin.

En bref, la section se porte bien, les effectifs ont fait en une année un bond considérable de près de 300 membres supplémentaires, ce qui porte le montant total des membres à 3.700. Les activités culturelles et de voyages font le plein et le groupe des bénévoles sociaux porte assistance à plus de 100 personnes en difficulté chaque année.

Ludwig Schubert a fait le point sur **la situation des rémunérations, des pensions et sur la révision du Statut**. Par rapport à la situation reprise dans l'article « Echos du CA International » ci-après et dans le prochain No 94 de Vox, de nouvelles informations sont venues à notre connaissance. Il s'agit d'un document extrêmement négatif (daté du 5 avril 2013) de neuf délégations importantes au Conseil et d'un mandat du Coreper au Groupe Statut du Conseil (daté du 11 avril 2013). Ces documents ouvrent la voie à une mise en cause fondamentale de la Méthode, de notre régime de pension et des carrières des actifs. Il faut s'attendre à de graves conflits sociaux et il est à espérer que la Commission et le Parlement défendent nos droits acquis et s'opposeront à cette volonté de dégrader les conditions de la Fonction publique européenne. L'AIACE vous tiendra au courant de l'évolution de ces perspectives inquiétantes.

L'Assemblée générale a approuvé les **comptes financiers**. Elle a aussi adopté un **nouveau règlement pour rationaliser l'élection du Conseil d'administration** de l'AIACE - section Belgique - et elle a également élu Didier Hespel comme président du Bureau électoral pour les élections de 2014.

Pour mener à bien toutes les opérations administratives et de secrétariat conditionnant le bon fonctionnement de la Section, le président et la secrétaire s'appuient sur une structure administrative bénévole et compétente, **les bénévoles du Secrétariat**. Ces bénévoles prennent un engagement, admirable pour des pensionnés, venir régulièrement au bureau à jour fixe pour exécuter les multiples tâches du secrétariat : la comptabilité, le classement, l'organisation des voyages, l'accueil téléphonique, la fourniture de renseignements tous azimuts, le réconfort des personnes en difficulté.... Les noms de ces treize précieux bénévoles se trouvent à la dernière page de tous les numéros de l'Ecrin avec leurs jours de présence. Ils fournissent avec la Help desk sociale permanente, Karine Pollenus, et le trésorier Gilbert Lybaert un travail considérable qui permet à la section de remplir ses missions. Pour les remercier, le Président leur a offert au nom du CA un déjeuner soigné au restaurant du Sciences 27 le 25 février mais leur vraie récompense est la satisfaction du service rendu.

Un débat récurrent au CA concerne l'information à donner aux pensionnés lors de l'apparition chez l'un d'entre eux d'un **cancer dû à l'amiante** (mésothéliome), particule abondante entre autres dans le Berlaymont. L'AIACE a déjà connaissance de cinq cas de cancers de ce type et, compte tenu du délai de latence, qui est de 30 à 40 ans, les cas de décès dus à l'amiante risquent de se multiplier parmi les pensionnés.

Les informations données par le PMO au sujet de la prise en compte de cette maladie indiquent que, si elle est reconnue comme étant d'origine professionnelle par notre médecin-conseil puis par la compagnie d'assurances, elle peut faire l'objet d'une déclaration et donc éventuellement d'une reconnaissance après le départ en retraite. Dans ce cas, l'article 73 du Statut s'applique et deux scénarios sont possibles :

- la personne est encore en vie : paiement d'un capital. En règle générale les docteurs parviennent à une proposition de fixation d'un pourcentage d'invalidité partielle permanente de 3 à 5% ;
- la personne décède des suites de la maladie : paiement aux ayants droit d'un capital égal à cinq fois le traitement de base annuel de l'intéressé.

Le CA est régulièrement sollicité par des pensionnés qui participent à **des projets caritatifs** en Europe ou dans des pays en développement et qui demandent l'aide de l'AIACE pour faire de la publicité à leur projet ou pour lever des fonds. Ces initiatives de nos collègues sont très louables mais il est difficile pour l'AIACE de choisir un projet parmi tous ceux qui ne manqueraient pas de lui parvenir. Après réflexion, le CA considère que sa vocation n'est pas de soutenir des actions de cette nature, mais estime qu'elle pourrait favoriser un rapprochement avec une organisation telle qu'Europe Tiers Monde.

Enfin, une nouvelle activité de la Section commence, c'est celle de l'organisation de conférences données par des anciens des Institutions sur des sujets qu'ils ont appris à bien connaître dans leur vie professionnelle. La première conférence a été donnée le 24 Avril par Marc Pierini, ancien ambassadeur de l'Union européenne, sur le thème, « Ou va la Turquie ? » Elle a rencontré un grand succès avec au moins 90 inscriptions. .

- **Echos du Conseil d'administration international de l'AIACE**  
*Philippe Loir*

**R**éuni les 11 et 12 mars, sous la présidence de Richard Hay, le Conseil d'Administration international a tout d'abord rendu hommage à Pablo Benavides, président de la section Espagne, décédé le 21 février dernier.

Ce CA, très productif, a réussi à régler plusieurs grandes questions qui avaient déjà été à son ordre du jour à plusieurs reprises.

La **réforme du Statut de l'AIACE** a enfin abouti. Le CA a adopté dans un premier temps un projet de statut à soumettre à l'Assemblée Générale extraordinaire se tenant le lendemain 12/03 après midi. Les modifications au Statut portent sur des retouches rédactionnelles imposées par la législation belge ainsi que sur la formalisation de pratiques existantes, notamment la constitution d'un Bureau composé du Président, du Vice-président, du Secrétaire général et du Trésorier général. Le nouveau Statut clarifie également la procédure d'élection du Président, qui ouvre désormais à celui-ci la possibilité de faire deux mandats.

Une question très controversée concernant le vote au sein du CA a été tranchée : celle de savoir s'il fallait pondérer les votes pour tenir compte de la grande différence du nombre de membres entre les sections, les plus nombreuses, dont la section Belgique, ayant plus de 3.000 membres et les plus petites moins de cent

membres. Malgré une vigoureuse demande de la section Luxembourg pour obtenir lors de certains votes un vote à la double majorité des membres du CA et des adhérents de chaque Section pour apporter une certaine pondération, l'Assemblée générale du 12 mars a tranché en faveur de l'égalité de toutes les sections. Il a toutefois été reconnu qu'en cas de vote, le président devrait préalablement s'efforcer d'atteindre un consensus et ne pas mettre au vote les textes importants qui ne seraient pas susceptibles d'être adoptés à une large majorité.

Le nouveau Statut de l'AIACE a été adopté lors de l'AG extraordinaire du 12 mars sans qu'un quorum des deux tiers des membres ne soit nécessaire puisque c'était la deuxième fois qu'une AG votait à son sujet.

Le CA a adopté un nouveau **Règlement financier** ainsi qu'un nouveau **Règlement intérieur** qui permet de faciliter la communication de l'AIACE International avec les adhérents. Rappelons que l'AIACE Internationale ne détient pas les données personnelles des adhérents, qui sont gérées par chaque Section, et qu'il lui est difficile de s'adresser à l'ensemble d'entre eux.

Ludwig Schubert a fait le point de la situation dans le domaine de **la réforme du Statut des fonctionnaires et des rémunérations**. Cette intervention est reprise dans le prochain VOX 94 et n'est donc pas détaillée ici. Ce que l'on peut en retenir est l'hostilité permanente du Conseil vis-à-vis du Service public européen à qui il est demandé de payer deux fois la crise, tout d'abord à travers la Méthode qui reflète les évolutions nationales négatives et à travers le blocage des salaires et pensions pendant deux années. Même si les recours contre le Conseil sont gagnés, la diminution du pouvoir d'achat de nos pensions – reflétant les évolutions nationales -s'élève déjà à 4,6% ! Il s'y ajouterait le blocage des rémunérations et des pensions pour 2013 et 2014 dont la Commission estime qu'elle pourrait correspondre à une perte supplémentaire d'environ 4%.

Le CA a examiné **le bilan financier 2012** présenté par le Trésorier général Marc Oostens. Ce bilan, approuvé par les Commissaires aux comptes, a la particularité sympathique de dégager un excédent de 24.000 euros. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale de Porto.

La Commission réduisant sa subvention de 25.000 euros en 2013, **le projet de budget 2013** témoigne d'un net recul par rapport à 2012, puisqu'il passe de 310.500 à 271.000 euros de recettes. Le Président a annoncé qu'il n'y aurait néanmoins pas de demande d'augmentation de la rétrocession des sections nationales, qui s'élève actuellement à 15 euros par membre. Cette attitude pourrait être revue s'il était décidé de faire imprimer « VOX » à l'extérieur et non plus par les services de la Commission. En effet, la DG HR a informé l'AIACE qu'elle ne pourrait plus faire imprimer par l'OIB nos publications dans le format A4 mais uniquement dans le format B5, qui est nettement plus petit. Le dernier tirage de VOX en B5 a suscité de nombreuses critiques pour son manque de lisibilité, surtout pour des personnes âgées, et son moindre attrait. Un tirage à l'extérieur aurait un prix qui ne pourrait probablement pas être supporté par les prévisions budgétaires actuelles et pourrait entraîner une augmentation de la rétrocession.

Le débat qui a eu lieu sur **les Assises** a permis enfin de trancher une question lancinante qui relève de « la quadrature du cercle » : comment augmenter la participation des membres tout en offrant un prix économique et un programme attrayant ? Le Président a fait une proposition surprise et novatrice pour expérimenter une nouvelle formule qui consisterait à tenir une AG avec vidéo-conférence à Bruxelles un jeudi après midi suivie d'un CA le vendredi matin avec une partie touristique complémentaire optionnelle en Belgique. Les participants devraient trouver leur logement eux-mêmes, ce qui éviterait tous les frais d'organisation actuels.

Cette formule plus économique a été adoptée par le CA et sera donc mise en œuvre en 2014 à titre d'essai.

- **Résidences de services, maisons de repos, y compris avec soins,**  
*Ludwig Schubert avec Ian Collisson et Eliane VanTilborg*



**D**ébut 2013, le nombre des pensionnés des Institutions européennes dépasse légèrement les 19.000. En dépit des efforts pour limiter l'accroissement des effectifs des Institutions ou même pour les réduire, le nombre des pensionnés, pour des raisons démographiques, pourrait augmenter d'environ 40% dans les dix prochaines années. Dans ce contexte, il paraît opportun de souligner que le régime de pensions se trouve pleinement en équilibre actuariel, que les pensions à payer sont financées par les contributions salariales et patronales de la période active et que leur paiement est garanti par le budget et par les Etats membres de l'Union européenne.

Au début 2013, 98% des pensionnés résident dans les quinze anciens pays membres, 83% dans les six pays fondateurs de l'Union et 40% en Belgique, essentiellement dans la grande agglomération de Bruxelles. Ces plus de 7.800 résidents en Belgique se composent essentiellement de personnes ayant la nationalité des quinze et surtout des six anciens pays membres et un peu moins de la moitié de ces personnes sont de nationalité belge.

L'Association Internationale des Anciens de la Communauté Européenne (AIACE), devenue Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, regroupe dans quinze sections environ 50% des pensionnés. La Section « Belgique », la plus grande, compte plus de 3.700 membres.

Dans son accord avec la Commission européenne, signé en février 2008, l'AIACE internationale est reconnue comme association représentative des pensionnés des Institutions et elle met en œuvre, conjointement avec la Commission, un programme d'actions sociales à l'égard de tous les pensionnés.

*Presque 50% des pensionnés ont 70 ans ou plus (en Belgique presque 3.800 personnes) et plus de 17% ont 80 ans ou plus (en Belgique presque 1.400 personnes). Compte tenu de cette structure d'âge, il existe un intérêt certain des membres de l'AIACE et des pensionnés en général pour des appartements services et des maisons de repos et maisons de repos et soins.*

Dans sa brochure « Entraide sociale », l'AIACE Belgique signale qu'elle a établi une liste des maisons de repos (MR), maisons de repos et soins (MRS) et appartements services (en région bruxelloise) qui ont été visités par un ou plusieurs de nos membres et jugés au moins satisfaisantes. (Responsable : Ian Collisson). Cette liste est disponible auprès du help desk social de l'AIACE. En outre, une liste actualisée est publiée régulièrement dans l'ECRIN. Une autre source intéressante d'informations et de conseils est l'ASBL Infor-Homes Bruxelles, ainsi que les institutions analogues pour la Wallonie et la Flandre. Il est évident que l'AIACE Belgique est disposée à aider des collègues dans des cas individuels spécifiques et urgents.

Compte tenu de l'accroissement régulier du nombre des pensionnés et de ses membres, l'AIACE Belgique s'est intéressée depuis de nombreuses années également aux nouveaux projets d'appartements services, de préférence liés de manière appropriée à des maisons de repos et de maison de repos et soins.

Plusieurs initiatives avaient suscité un intérêt particulier. Il s'agit de « Green Square », anciennement dénommé « La Glacière », situé à l'angle du Boulevard Général Jacques et de la Chaussée de Wavre et des projets présentés par Zilver Avenue, dont le Château de Cantecroy à Anvers servait de modèle pour des projets d'appartements de service



dans la région bruxelloise et notamment à Tervuren. Des présentations faites par les promoteurs en collaboration avec l'AIACE Belgique ont été organisées à Anvers, Tervuren et Bruxelles ; elles avaient réuni au total plusieurs centaines d'intéressés. Malheureusement, ces projets n'ont pas abouti pour diverses raisons.

Ces expériences ont conduit l'AIACE à informer ses membres, à l'avenir, seulement de projets ayant déjà obtenu toutes les autorisations et qui ont une chance d'être réalisés dans un délai relativement bref. Les appartements devraient disposer de services appropriés et garantis et de préférence être proches d'une maison de repos et d'une maison de repos et soins. (Responsable Eliane Van Tilborg).

A l'heure actuelle, l'AIACE examine deux projets qui sont déjà en cours de construction.

- L'un, « Bassem Gardens », se situe à Auderghem, au coin de la Chaussée de Wavre et de la Rue Bassem (près de la maison communale). Une centaine d'appartements seraient déjà vendus et seraient mis en partie en location. Au total, 157 appartements services de taille différente (mais appropriée) seraient disponibles dont une cinquantaine à l'achat. Tous ces appartements profiteraient des services de la société prévue pour les appartements déjà vendus. Le complexe est bien situé et comprendrait aussi une maison de repos et une maison de repos et soins sous une direction séparée.
- L'autre, nommé « Bella Vita », se situe à Waterloo, Drève des dix mètres, 36 et constitue pratiquement un village intergénérationnel. Il comprend 269 logements dans différents immeubles sur 15 hectares avec une infrastructure commune et notamment des appartements services, une maison de repos et une maison de repos et soins gérés par ORPEA (une entreprise spécialisée). Les Cliniques de l'Europe (Sainte Elisabeth à Uccle) auraient, par ailleurs, l'intention de gérer aussi une polyclinique, sur place.

Si notre examen de ces projets nous conduit à un jugement favorable, nous pourrions proposer aux deux promoteurs de ces projets de faire chacun une présentation à nos collègues intéressés qui, évidemment, n'engagerait pas l'AIACE Belgique.

- **Voyage de la Section Belgique à Provins du 27 au 29 septembre 2012**  
*G.L. Comini*

**L**e succès de la précédente excursion à Provins a incité AIACE à en organiser une deuxième. Une quarantaine de membres se sont donc donné rendez-vous très tôt le 27 septembre pour ce long voyage à travers la campagne française jusqu'à la première étape, le château de Vaux-le-Vicomte.



Ce luxueux palais construit au XVIIe siècle par Nicolas Fouquet, surintendant des finances et premier ministre de Louis XIV, est le témoignage de sa richesse et de son amour des arts et de la beauté, ce qui d'ailleurs a provoqué la jalousie du roi, qui l'a fait condamner et emprisonner jusqu'à sa mort en 1680. Le jardin, les différents salons, dont le célèbre salon ovale, les chambres du roi, les fresques de Charles Le Brun, les meubles et les tableaux d'époque, toute cette magnificence et ce faste nous ont laissés pleins d'admiration. A ne pas oublier le très bon restaurant du château, L'Écureuil, animal qui est l'emblème de Fouquet.

Arrivés à Provins, la première impression de puissance nous fut donnée par la porte Saint-Jean et par les remparts. Edifiés entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle par Thibaut IV de Champagne, ils constituent encore une imposante muraille de 25 mètres de hauteur et 1.200 mètres de longueur, avec de nombreuses tours de différentes formes.

Après la nuit à l'Hostellerie "Aux Vieux remparts", dans la vieille ville, nous avons entamé la visite des deux monuments les plus caractéristiques de Provins, la collégiale Saint-Quiriace et la Tour César. La première date du XII<sup>e</sup> siècle, mais a été plusieurs fois remaniée et modifiée, notamment par l'ajout d'une coupole à tambour. A l'intérieur, la nef et le chœur ont conservé la structure romane originale.



La Tour César a offert, à ceux qui ont eu le courage de monter jusqu'au sommet du donjon par des escaliers très étroits, une vue imprenable sur la ville et la campagne. Elle a été bâtie au XII<sup>e</sup> siècle, bien que la tradition la fasse remonter aux temps des Romains, d'où son nom.

Le petit train touristique que nous avons emprunté deux fois nous a permis d'admirer la place du Châtel, véritable cœur de la ville médiévale, ainsi que ses vieilles maisons et les ruelles environnantes.

Les deux spectacles auxquels nous avons assisté "Les Aigles des Remparts" et "La légende des Chevaliers" nous ont plongés dans une ambiance de Moyen Age, le premier en présentant l'art de la fauconnerie et le deuxième les aventures de Thibaut IV à sa rentrée des croisades et sa lutte contre le terrible Torvark.

La Grange aux Dîmes, la maison médiévale qui nous a été illustrée par notre guide, servait de stockage aux temps où Provins était le centre de la grande foire commerciale de Champagne qui mettait en contact le nord de l'Europe avec les pays méditerranéens. Son architecture et ses souterrains sont le témoignage d'un succès commercial qui a fait la richesse de Provins.

Lors de notre dernière soirée à l'hôtel, nous avons reçu la visite de M. Christian Jacob, le député maire de la ville, qui connaît bien Bruxelles parce qu'il a été membre du Parlement européen et président de sa Commission de l'agriculture de 1994 à 1997. Après avoir souhaité la bienvenue au groupe, il a rappelé les aspects les plus marquants de la ville: ses foires, sa monnaie, qui était utilisée dans toute l'Europe, la sécurité qu'elle garantissait aux commerçants, le tribunal qui était en mesure de résoudre les controverses entre eux, le jumelage avec Sienne en Italie. Et il a parlé également de la rose de Provins, la "rosa gallica" qui, importée de Damas par Thibaut, aurait donné origine à toutes les variétés de roses actuelles.

En effet, la visite de la Roseraie de Provins a constitué l'un des moments les plus intéressants de notre séjour: nous avons admiré des fleurs merveilleuses de toutes les couleurs, mais nous avons également appris beaucoup sur les techniques de reproduction et de traitement pour réussir à cultiver dans notre jardin des rosiers qui pourraient rivaliser avec ceux de Provins.

Pour terminer, il ne faut pas oublier la gastronomie du pays de Brie, notamment le fromage de ce nom et le foie gras. Et merci à Thérèse et à Laurent pour nous avoir fait découvrir tout ça.

- **Rencontres/discussions mensuelles**

*André Vanhaeverbeke*

**B**eaucoup de nos Anciens restent intéressés par les problématiques européennes ou sociétales. Or, pour se tenir informés et éventuellement s'impliquer, ceux qui ont décidé de résider à Bruxelles ont la chance d'être à la fois proches des services de la Commission, qui sont une source d'expertise incomparable, et insérés dans une grande communauté d'Anciens d'environ 10.000 personnes. Nombre de ces derniers gardent une expertise certaine dans leur domaine d'activité antérieure ou en ont acquis de nouvelles dans des domaines où ils se sont investis plus récemment. On observe par ailleurs que les Anciens aiment se rencontrer surtout à l'occasion de voyages ou d'autres activités intéressantes, comme par exemple au travers de cercles de discussions.

Nous nous sommes donc dit que la section Belgique pouvait tenter de répondre à ces attentes en organisant de façon régulière des rencontres/discussions entre des actifs ou des Anciens détenteurs de savoirs, qui les exposeraient à un groupe de membres intéressés. Il s'agirait donc d'une sorte de séminaire consistant en un exposé d'environ trois quarts d'heure suivis d'une discussion. Ces rencontres/discussions se tiendraient tous les mois sur des thèmes choisis en fonction de leur intérêt général et de la disponibilité d'orateurs. D'ici juillet nous avons déjà identifié quatre personnalités ayant toutes publié un livre traitant de leur domaine de compétence particulière. Ensuite, les sujets abordés seront divers et nous comptons aussi sur les suggestions de nos membres pour les définir et identifier les meilleurs orateurs.

Ce type d'activité n'est pas entièrement nouveau à la section Belgique dans la mesure où nous avons déjà, dans le passé, organisé des conférences-débats. Cette fois, nous introduisons la notion de cycles réguliers organisés de façon très informelle, sans coûts, en utilisant les capacités disponibles bénévolement chez les actifs ou les retraités.

La rencontre inaugurale du 24 avril a été confiée à Marc Pierini, ancien Ambassadeur de l'UE en Turquie. Près de cent personnes se sont inscrites, ce qui montre l'intérêt qu'y voient nos membres.

Nous vous informerons bientôt sur la prochaine rencontre qui se tiendra fin mai.

Les invitations à nos membres seront envoyées par e-mail et il sera demandé de s'inscrire pour éviter d'être éventuellement en surnombre étant entendu que, selon la dimension de la salle disponible, les premiers inscrits seront retenus.

- **Situation des inscriptions aux activités de la section Belgique (arrêtée au 5 mai 2013).**

18/6	Le parc de Middelheim et le Musée Katoen Natie à Anvers	<i>Disponibilités</i>
28/6 - 03/07	La « Fête du Palio » à Sienne	<i>Disponibilités</i>
05 - 12/08	Croisière «Estuaire Gironde et bassin d'Arcachon»	<i>Complet (LA)</i>
12 - 18/09	Sur les traces des Chevaliers teutoniques.	<i>1 disponibilité</i>

## ❖ Questions européennes

- **Robert Schuman, homme politique et bibliophile**  
*Daniel Guggenbühl*



**R**obert Schuman fait partie des personnalités communément appelées les « pères de l'Europe » et le jour anniversaire de la Déclaration, inspirée par Jean Monnet et discrètement appuyée par les Etats-Unis, qu'il fit le 9 mai 1950 en tant que ministre français des Affaires étrangères, est fêté à travers l'Union européenne comme « Jour de l'Europe », un jour férié dans les institutions européennes et que les eurocrates appellent familièrement la « Saint Schuman ». La Déclaration de Schuman donna le coup d'envoi de la construction européenne et de la réconciliation franco-allemande. Assurément, Schuman détonnait parmi les hommes politiques de la IV<sup>ème</sup> République : il était sans ostentation, voire timide et ce piètre orateur faisait des discours certes solidement argumentés mais prononcés avec un accent germanique très marqué et de méchantes langues n'hésitaient pas à qualifier ce personnage austère de « notaire de province » ou encore d'« apôtre laïc ». Il était catholique pratiquant. Cependant, sous ces dehors tout de modestie, Schuman cachait des convictions fermes mais pas véritablement dogmatiques, de l'énergie, de l'habileté tacticienne et même de la malice, autant de qualités sans lesquelles il n'aurait sans doute pas réussi cette longue carrière politique qui s'est étendue de 1919 à 1962. Attardons-nous quelque peu sur le parcours de cet homme sobre, à la silhouette voûtée, peu enclin aux grandes envolées et, dans sa vie privée, dépourvu de grandes passions, si ce n'est l'amour des livres.

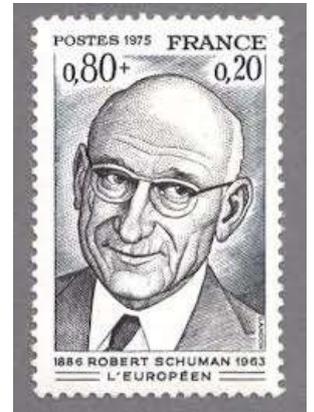
Ayant vu le jour en 1886 au Luxembourg d'un père lorrain, devenu allemand en 1871, et d'une mère luxembourgeoise, il était Allemand de naissance et s'exprimait initialement dans la langue régionale. Après ses études secondaires au Luxembourg, il fera son *Abitur* à Metz puis ses études de droit à Bonn, Munich, Berlin et Strasbourg, cette dernière ville faisant à l'époque partie du *Reich* allemand. En 1912, il se fait inscrire comme avocat au barreau de Metz. Les années d'apprentissage et sa vie au Luxembourg l'ont sensibilisé à la dualité culturelle française et allemande et développé en lui une curiosité intellectuelle pour les deux cultures, ce qui ne l'a pas empêché de se sentir, tout au long de sa vie, profondément Lorrain. Il dévore des livres d'histoire, de philosophie et de théologie et commence très tôt à constituer une bibliothèque. Il est particulièrement attiré par Saint Thomas d'Aquin



La Moselle étant redevenue française après la Première Guerre mondiale, la carrière politique de Schuman commence en 1919 avec son élection comme député de ce département au titre de l'Union républicaine lorraine, un parti conservateur démocrate-chrétien proche de l'Eglise catholique. Il reste député jusqu'en 1940, déploie à ce titre une grande activité politique tout en fréquentant assidûment la bibliothèque du Palais-Bourbon et les librairies parisiennes et fera même partie du premier gouvernement Pétain. Une de ses préoccupations est de sauvegarder le droit local applicable en Alsace-Lorraine. Il met à profit une captivité pas trop sévère sous l'Occupant pour poursuivre ses lectures préférées, réussit à s'évader et retrouve en 1946 son siège de député de la Moselle, qu'il conserve jusqu'en 1962. En 1947, il est président du Conseil, puis ministre des Affaires étrangères. De 1958 à 1960, il est le premier président de l'Assemblée parlementaire européenne. Une carrière politique d'une remarquable longévité. Dès 1926, il avait acheté une maison à Scy-Chazelles, près de Metz, où il aimait se retirer. C'est dans cette maison,

devenue « Maison de Robert Schuman » et aujourd'hui propriété du Conseil général de la Moselle, que Schuman est décédé en 1963 au terme d'une vie de célibataire endurci. La maison est devenue musée, elle restitue parfaitement le cadre dans lequel Schuman a vécu en homme solitaire, aidé par une gouvernante dont on dit qu'elle était sourde. La maison a abrité en 2011 une exposition intitulée « Robert Schuman bibliophile ».<sup>1</sup>

Les milliers de volumes qui constituaient la bibliothèque de Schuman étaient essentiellement des livres d'histoire, de théologie et de *Lotharingica*, c'est-à-dire d'ouvrages traitant de la Lorraine, ou des ouvrages relatifs à la région au sens large du terme : Luxembourg, Sarre, Alsace. Les belles-lettres étaient représentées par des livres anciens plutôt que contemporains et, dans l'ensemble, les ouvrages en français étaient de loin les plus nombreux. Ce collectionneur passionné avait, de plus, amassé un nombre considérable d'autographes, parmi lesquels on retrouve tous les grands noms de la littérature européenne, de Chateaubriand à d'Annunzio en passant par Goethe, ainsi que des savants comme Einstein ou des musiciens comme Beethoven.



La chose surprenante, c'est que Schuman n'envisageait nullement que ses collections fussent conservées comme un ensemble. Ainsi cite-t-on de lui cette phrase : « Ma volonté est que mes dessins, mes estampes, mes bibelots, mes livres, enfin les choses d'art qui ont fait le bonheur de ma vie n'aient pas la froide tombe d'un musée et le regard bête du passant indifférent et je demande qu'elles soient toutes éparpillées sous les coups de marteau du commissaire priseur ». En 1965 et 1966, il fut donc procédé à deux grandes ventes aux enchères et l'exposition de Scy-Chazelles n'a montré qu'une infime partie des collections initiales.

Robert Schuman sera-t-il béatifié ? Le « procès » en béatification a été effectivement lancé en 1991 et l'instruction est en cours au Vatican. Pour qu'elle aboutisse, il faudra un miracle reconnu et authentifié. De là où il est maintenant, Schuman pourra difficilement provoquer ce miracle. Pour notre part, le miracle que nous pouvons espérer serait celui d'un grand saut qualitatif de l'intégration européenne qui donnerait à l'Union européenne tous les attributs d'une grande puissance. La « Saint Schuman » méritera alors pleinement son nom. On peut rêver.

Notre ami Ludwig Schubert nous livre le témoignage personnel suivant : « *Mon père admirait Schuman qui avait, par ailleurs, le même âge que lui. Quand Schuman est décédé en 1963, mon père m'a demandé de le conduire à son tombeau à Scy-Chazelles* ».

- **Déficit d'information des citoyens européens**

*João Mateus Tique*



**E**xiste-t-il un déficit d'information sur l'Europe et sur le fonctionnement des institutions communautaires? Si la réponse est affirmative, comment combler ce déficit et être sûr qu'il n'est pas la seule source de désenchantement que l'on trouve assez fréquemment dans l'Union Européenne, à l'approche d'une nouvelle période de préparation de la campagne pour les élections européennes qui auront lieu en mai de l'année prochaine.

<sup>1</sup> Les explications qui suivent sont puisées partiellement dans le livre « Une bibliothèque extraordinaire » publié par Philippe Hoch en français et en allemand à l'occasion de l'exposition.

Pour ceux qui considèrent que le déficit d'information n'est pas la seule cause de ce désamour, le déficit démocratique vient immédiatement à l'esprit comme le défaut majeur d'une Europe qui manquerait de légitimité démocratique.

Les préjugés ont la dent dure et le sentiment d'un déficit démocratique dans le fonctionnement des institutions et leurs prises de décisions législatives, en fait bien partie. Pourtant, le Traité de Lisbonne donne au Parlement Européen la compétence de codécision législative dans 40 nouveaux domaines et l'élection du Président de la Commission est une des nouvelles prérogatives et non des moindres, de ce Parlement

Comment évaluer objectivement ces déficits et trouver les bons remèdes pour les réduire ? C'est le travail de la D.G. Communication dont l'objectif est d'informer en permanence le grand public et les media de l'Union en utilisant pour cela les sondages de l'Eurobaromètre, afin de déterminer la pertinence des résultats issus de son travail et de celui accompli au niveau des Etats et des régions.

La politique de communication n'est pas régie par les dispositions du Traité mais découle naturellement de l'obligation qui incombe à l'Union d'explicitier son fonctionnement et ses politiques aux citoyens européens en se fondant pour cela sur la Charte des Droits Fondamentaux rendue juridiquement contraignante par le Traité de Lisbonne

Les moyens financiers utilisés à cet égard par l'Union Européenne en 2012 sont relativement importants, puisque les trois institutions (Commission, Parlement et Conseil) ont dépensé quelques 260 millions €, pour atteindre finalement des résultats qui paraissent assez mitigés. En effet, malgré l'utilisation de tels moyens, il est inquiétant de constater que la désaffection du citoyen vis-à-vis de l'Europe ne cesse de grandir. Une majorité d'entre eux reconnaît toujours ne pas comprendre la structure de fonctionnement de l'Union, ni savoir vers qui se tourner en cas de questions à poser ou de problèmes à résoudre.

Les années 2013 et 2014 seront cruciales pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de la communication susceptible de faire avancer la connaissance et la compréhension du rôle de l'Union auprès des citoyens européens et de mettre en place des outils de communication puissants pour atteindre des résultats tangibles dans ce domaine

L'action : « Année des citoyens – 2013 » qui a été lancée le 10 janvier à Dublin peut être considérée comme une excellente occasion de mieux informer le grand public des droits et devoirs attachés à la citoyenneté de l'Union. Elle sera suivie, et certainement utilisée à sa juste mesure, au moment de la préparation de la campagne électorale précédant la consultation pour le renouvellement du Parlement Européen.

Ce sont là des actions fortes dans l'accomplissement de la stratégie de communication de l'Union qui pourraient être utilisées de la façon la plus efficace pour améliorer le rapprochement des citoyens de l'Europe et réduire ainsi les derniers îlots de méfiance qui pourraient subsister ici ou là.



Pourtant, le budget de communication annoncé pour 2013 n'est pas à la hauteur de ces défis, car il est pratiquement stable par rapport au budget précédent, alors que la proximité de la période électorale aurait nécessité un effort supplémentaire concernant l'information sur l'Union, son fonctionnement et l'avenir de la construction européenne, toujours en chantier.

L'échéance de la prochaine élection européenne exigerait un effort de communication accru de l'Union à l'attention des citoyens, pour éviter les errements des campagnes électorales du passé où les problèmes de politique nationale ont pris souvent le pas sur la discussion des grands thèmes communautaires

Nous pouvons considérer qu'il est encore trop tôt pour parler des prochaines élections européennes mais il n'est certainement pas trop tôt pour corriger le déficit d'information qui a donné d'aussi mauvais résultats lors de la dernière consultation en termes de taux d'abstention (ou tout au moins qui n'a pas permis aux citoyens de se prononcer sur les véritables questions européennes). La légitimité d'une telle consultation sera conditionnée comme dans le passé, par le niveau plus ou moins élevé du taux d'abstention.

En 2009, seulement 43% des personnes ayant le droit de vote se sont rendues aux urnes et, pour la bonne santé de la démocratie européenne, il serait plus que nécessaire de renverser cette tendance. Plus qu'il y a 5 ans, la désaffection est le produit des effets de la crise financière, économique et sociale qui affectent les citoyens européens, surtout ceux du Sud de l'Europe et qui conduit, sous certaines conditions, à des situations de repli national qui ne feront certainement pas avancer, comme nous l'aurions souhaité, le projet européen.

De toute façon, le combat sera rude entre ceux qui veulent une Europe plus forte et plus unie et ceux qui profitent de toutes les occasions pour faire valoir leurs idées populistes et freinent autant qu'ils le peuvent, la marche de l'Histoire. Il est certain que le projet européen suscite souvent l'indifférence, mais aussi la méfiance et parfois le rejet des citoyens ; il est donc primordial de nouer le dialogue avec eux, car la construction européenne est leur affaire.

Le manque d'information est une des raisons principales du faible taux de participation et c'est pour cela que cette campagne civique d'information et d'explication devrait être réalisée par les institutions communautaires en amont de la campagne électorale et le plus tôt possible.

En tout cas, l'Institut Jacques Delors ne perd pas son temps, en ayant déjà organisé le 22 février à Paris, au siège de « Notre Europe », le premier séminaire du cycle sur l'espace public européen, sur le thème : « En route vers les élections européennes ».

L'information objective des citoyens est un élément essentiel pour réussir l'élection du Parlement Européen car, ils pourront ainsi choisir en toute connaissance de cause, des hommes et des femmes capables d'œuvrer pour une Europe plus prospère et plus ouverte aux citoyens et au monde.

C'est donc une véritable campagne de communication, basée sur l'écoute, l'explication et le dialogue à laquelle devraient s'attacher les institutions communautaires, pour sensibiliser les citoyens avant qu'ils ne soient soumis aux diverses sollicitations argumentées des partis politiques car il est bien vrai que les phénomènes populistes prolifèrent sur les terrains fertiles de l'ignorance.

Les élections européennes de 2014 seront les premières à se tenir depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, qui donne aux citoyens un rôle accru en tant qu'acteur politique dans l'Union et qui renforce le pouvoir du Parlement en tant que co-législateur et responsable de l'élection du Président de la Commission.

En conclusion, il est nécessaire de faire comprendre aux citoyens que leur vote est important et qu'ils ont un rôle actif à jouer dans la vie de l'Union. Le fait d'organiser les élections le même jour partout en Europe consoliderait sans doute ce sentiment d'appartenance à une même communauté de destin.

- **Der Fall der Berliner Mauer 1989**  
Zur Verleihung des Friedensnobelpreises an die EU  
*Jürgen Erdmenger*



*Notre collègue Jürgen Erdmenger saisit l'occasion de l'attribution à l'Union européenne du prix Nobel de la paix pour rappeler quelques éléments de la chute du mur et de la réunification de l'Allemagne. Il est clair pour lui que sans la réunification de l'Allemagne, l'Europe de l'Est n'aurait pas connu ce sursaut de démocratisation et cette volonté d'adhérer à l'Union afin d'éloigner le spectre de la guerre le plus rapidement et le plus longuement possible. Il eut la chance, au moment de la construction du mur, d'être stagiaire à la Commission en 1961. Lors de l'assassinat du Président Kennedy en 1963 il était fonctionnaire allemand à Bonn. En 1989, lors de la chute du mur, il était directeur à la Commission européenne après avoir passé par la Chancellerie. Il rend un hommage à Willy Brandt, et à des personnages tels que le Prof. Dr. Horst Ehmke, Egon Bahr et à la Secrétaire d'Etat pour les affaires européennes, Mme. Katharina Focke. Voilà un témoignage personnel très intéressant qui rappelle à quel point questions nationales et européennes sont intimement liées. **NdIR***

**D**ie EU hat den Friedens-Nobelpreis 2012 für ihre Förderung von Frieden, Versöhnung, Demokratie und Menschenrechten erhalten. Dass die EU in der Tat Frieden und Versöhnung gefördert hat, zeigt sich gut am Beispiel der deutschen Wiedervereinigung, die zugleich ein Schritt zur Wiedervereinigung von West-, Zentral- und Osteuropa war. Ohne die Integration in die EU und ihre Vorläufer hätte dieser langjährige Einigungsprozess nicht stattfinden können. Ich wähle dieses Beispiel, weil mein persönlicher Weg als deutscher und europäischer Beamter mit diesem Prozess verknüpft war.

Am 13. August 1961 wurde mit dem Bau der Berliner Mauer der Eisernen Vorhang vollständig geschlossen, der das von der Sowjetunion dominierte östliche Europa und das westliche, demokratische, den USA zugewandte Europa voneinander trennte. Der Ost-West Gegensatz, der sich in der Nachkriegszeit entwickelt hatte, wurde damit zementiert. Ich war während dieser dramatischen Tage als Praktikant bei der Europäischen Kommission tätig und habe die Ereignisse zusammen mit anderen gespannt verfolgt.

Im Juni 1963 besuchte Präsident John F. Kennedy Berlin und Bonn. „Ich bin ein Berliner“ sind seine berühmten Worte, die in die Geschichte eingegangen sind. Damit hat er West-Berlin geschützt, aber die Mauer konnte er nicht beseitigen. Das hätte Krieg zwischen den beiden Weltmächten und ihren Bündnissystemen bedeutet, den weder er noch andere wollten. Ich hatte gerade meinen Dienst in einem Bonner Bundesministerium begonnen und sah und hörte Kennedy, als er zur dortigen Bevölkerung sprach.

Im Dezember 1971 erhielt der deutsche Bundeskanzler Willy Brandt den Friedensnobelpreis für seine Politik der Versöhnung mit Osteuropa und seinen Beitrag zur Entspannung zwischen Ost und West. Er hatte in den beiden vorausgegangenen Jahren seit seiner Wahl 1969 mit seiner sprichwörtlich gewordenen neuen „Ostpolitik“ eine innenpolitisch hart umkämpfte Wendung in der Deutschland- und Außenpolitik der

Bundesrepublik vollzogen. Mit dem „Wandel durch Annäherung“ verschaffte er den Menschen beiderseits der innerdeutschen Grenze und in Berlin neue Besuchs- und Reisemöglichkeiten. Zugleich aber leistete er mit den Moskauer und Warschauer Verträgen über Gewaltverzicht und Anerkennung des Status quo der Grenzen einen deutschen Beitrag zur Entspannung zwischen den Weltmächten und den Machtblöcken, die das Wettrüsten teuer zu stehen kam.

Ich habe diese spannende Zeit als persönlicher Referent des Ministers und Chef des Bundeskanzleramtes, Prof. Dr. Horst Ehmke, hautnah miterlebt. Wie oft habe ich diesen sagen hören: „Ohne die enge Einbindung in den Westen und die europäische Integration könnten wir die Ostpolitik nicht machen!“ Entsprechend war das Kanzleramt organisiert: außer dem Staatssekretär Egon Bahr, dem Architekten der Ostverträge, wirkte dort gleichrangig und mit Erfolg die Parlamentarische Staatssekretärin Dr. Katharina Focke, die für Europafragen zuständig war. Sie war z.B. maßgeblich an der Vorbereitung des Gipfeltreffens von Den Haag Anfang Dezember 1969 beteiligt, auf welchem wichtige Beschlüsse zur Vollendung, Vertiefung und Erweiterung der EG getroffen wurden.

Am Abend des 9. November 1989 und in der Nacht besetzten die Menschen aus dem Ostteil der Stadt die Berliner Mauer und die DDR sah sich gezwungen, die Grenzen zwischen den beiden deutschen Staaten zu öffnen. Ich hatte in Brüssel – inzwischen war ich Direktor bei der Kommission – den zunächst unglaublichen Verlauf der Dinge am Fernsehen verfolgt. Am Morgen kam ich, verständlich, etwas verspätet zum Dienst und sah, als ich den Fahrstuhl verließ, meinen spanischen Generaldirektor Eduardo Pena Abizanda forschen Schrittes vor mir den Gang entlang auf mein Büro zugehen. Ich eilte ihm nach und war gerade noch rechtzeitig mit ihm an der Tür. Er umarmte mich mit südländischer Spontaneität und Herzlichkeit: „Jürgen, quel évènement, le mur est tombé. Félicitations pour toi, pour ton peuple et pour nous tous ! » Es war für uns beide ein bewegender Moment.

In der Folge verhandelten die beiden deutschen Staaten über die Vereinigung der DDR mit der Bundesrepublik. Die Tatsache, dass mit dieser Eingliederung die ehemalige DDR auch Teil der EG wurde, hat entscheidend dazu beigetragen, dass die europäischen Nachbarstaaten Deutschlands die Wiedervereinigung nach anfänglichem Zögern schließlich akzeptierten. Auch in meiner Direktion haben wir dann, ähnlich wie bei einem Beitritt, den europäischen Besitzstand an Rechtsvorschriften zügig auf mögliche Anwendungsprobleme durchgesehen.



Ich zitiere zum Abschluss einen Absatz aus dem Vortrag, den Willy Brandt anlässlich der Verleihung des Friedensnobelpreises an ihn in Oslo am 11. Dezember 1971 gehalten hat:

*„Ich sage hier wie zu Hause: Ein guter Deutscher kann kein Nationalist sein. Ein guter Deutscher weiß, dass er sich einer europäischen Bestimmung nicht versagen kann. Durch Europa kehrt Deutschland heim zu sich selbst und den aufbauenden Kräften seiner Geschichte. Unser Europa, aus der Erfahrung von Leiden und Scheitern geboren, ist der bindende Auftrag der Vernunft.“*

Ich meine, dass dieser Appell heute, wenn vermeintlichen nationalen Sonderinteressen oft viel Raum gegeben wird, nicht nur in Deutschland, sondern auch in anderen Mitgliedstaaten der EU neu gehört werden sollte. Nationale Interessen und gemeinsame europäische Interessen stimmen in Zeiten der Globalisierung meist überein.

- **Diplomatie européenne ?**  
*Daniel Guggenbühl*

*Dans l'Ecrin n° 58 du second trimestre 2012, nous avons qualifié d' « embryon de service diplomatique européen » le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) qui avait, à ce moment-là, un peu plus d'un an d'existence. Un an plus tard, quel regard convient-il de jeter sur un service que nos dirigeants n'ont pas eu le courage d'appeler « service diplomatique européen » puisqu'il risquait de faire de l'ombre aux diplomaties nationales ? En tout cas, des événements récents comme ceux du Mali se sont chargés de le mettre à l'épreuve.*

**S**i les diplomaties nationales de nos grands Etats membres peuvent se prévaloir de plusieurs siècles d'existence et de traditions, le SEAE est un nouveau-venu sur la scène internationale : il doit affronter à la fois les pesanteurs et méfiances des administrations nationales et relever le défi de sa visibilité sur la scène internationale. Rude tâche. Son appareil est imposant puisqu'il comprend plus de 140 délégations réparties à travers le monde et un effectif de plus de 3.500 personnes composé de fonctionnaires originaires des administrations nationales et de que du Secrétariat du Conseil. Sans se sont partagé quelques uns des services centraux. Une des tâches situations de crise, a-t-il les que les décisions relevant de la de l'Union nécessitent toujours Le fait que la Haute représentante, elle-même les réunions du Conseil des affaires étrangères ne change rien à la règle de l'unanimité. Dans la pratique, son Service est donc mal placé pour jouer ce rôle de « force d'intervention rapide » que peuvent nécessiter les situations de crise.



personnel de la Commission ainsi surprise, les grands Etats membres principaux postes dans ses du SEAE étant de répondre aux moyens de cette politique alors politique étrangère et de sécurité l'unanimité des Etats membres ? qui est à la tête du SEAE, préside

Et pourtant il y a un besoin évident d'Europe dans le monde et l'Europe a intérêt à veiller à ses intérêts et à sa sécurité, notamment dans les zones qui lui sont géographiquement proches. Le Sahel africain, par exemple, est une de ces zones. Une stratégie de l'Union pour cette région a d'ailleurs été définie en 2011. Mais il y a bien d'autres foyers d'instabilité aux portes de l'Union, en particulier au Proche Orient, où on ne peut que regretter son absence. Le poids moral de l'Union peut être d'autant plus déterminant que, malgré son passé « colonialiste », on ne peut pas lui prêter de velléités impérialistes.

Et voilà que l'Union européenne vient d'être confrontée à un défi de taille : la situation au Mali. Lorsque la crise a éclaté, tous les regards se sont tournés vers la grande voisine du Nord et nombreux furent les observateurs à déplorer son absence. Mais, compte tenu à la fois des lourdeurs dont nous venons de parler et des hésitations en son propre sein, l'Union n'aurait jamais été à même de lancer une intervention militaire rapide. L'initiative de cette intervention a été prise par l'ancienne puissance coloniale qui, semble-t-il, en a préalablement averti le SEAE, ce qui, après tout, n'est que normal. L'histoire se chargera d'apprécier le bien-fondé de cette intervention.

Absente des combats, l'Union européenne est cependant bien présente sur le terrain, comme Julia De Clerck-Sachsse, qui fait partie du SEAE, l'a expliqué dans la livraison du mois de mars 2013 de « Commission en direct », chiffres à l'appui : formation de l'armée malienne, aide au développement, aide humanitaire. C'est un test important pour l'Union, qui joue par ailleurs un rôle non négligeable dans la Corne de l'Afrique avec ses actions contre la piraterie ou encore en Libye.

Même si la diplomatie européenne manque encore de visibilité, elle se met en place à son rythme, qui est celui, lent et progressif, de la construction européenne elle-même. Dans les actions qu'elle développe et qui répondent, dans l'ensemble, à des situations d'urgence, on ne voit pas encore émerger une véritable vision européenne de l'action extérieure : c'est sans doute une urgence tout aussi grande, mais elle suppose l'existence d'un pouvoir politique européen fort et celui-ci se fait attendre.

### ❖ Questions générales

- **Le musée le Louvre-Lens, une pure merveille !**  
*Jean-Bernard Quicheron*



Ceux d'entre vous qui n'ont jamais vu l'édition 2 du Louvre, soit le Louvre-Lens, devraient aller le visiter. Le Louvre-Lens, appelé aussi Louvre II, est un musée situé dans le département du Pas-de-Calais et est un établissement autonome, lié au musée du Louvre par une convention scientifique et culturelle. Ce site est finalement non loin de Bruxelles.

Son ouverture officielle au public a eu lieu le 12 décembre 2012. Il symbolise en quelque sorte la reconversion du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.



C'est un cabinet japonais d'architecture SANAA qui a remporté l'appel d'offres et a été désigné maître d'ouvrage du bâtiment. Le coût total a été estimé à l'époque à 177 millions d'euros.

Quelles qu'aient été les difficultés, l'ensemble des bâtiments (5 au total) s'intègre discrètement dans le paysage. L'on n'est pas écrasé par les structures, pourtant le site est vaste (il se déploie sur un parc de vingt hectares) et est bâti sur le carreau de la fosse Théodore Barrois, plus connue sous le nom de fosse n° 9 qui a été exploitée après deux ans de travaux entre 1886 et 1960 pour son charbon par la Compagnie des mines de Lens.

Les bâtiments ont une surface totale de 28.000 m<sup>2</sup>, dont 7 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition et de réserves visitables (*Grande galerie* appelée « la Galerie du temps » de 3 000 m<sup>2</sup>, Galerie d'exposition temporaire de 1 800 m<sup>2</sup> et Pavillon de verre de 1 000 m<sup>2</sup>, exposant notamment des pièces majeures venant du musée parisien, entre 600 et 800 œuvres), et 1 000 m<sup>2</sup> abritant les réserves d'œuvres d'art.

Le musée est ouvert tous les jours de 10 h à 18 h, sauf le mardi.

Nous n'avons vu que la partie gratuite, à savoir la Galerie du temps, mais il faut bien une grande demi-journée pour la



visiter. Cette partie-là est originale dans la mesure où elle se trouve dans un espace unique d'exposition (sans cloison) et fait voisiner 205 œuvres ou ensembles d'œuvre (renouvelé chaque année à raison de 20% d'entre elles), montrant ces œuvres produites par des cultures et des civilisations différentes. Ainsi, les chefs d'œuvre de la Grèce antique côtoieront-ils ceux de l'Égypte pharaonique ou de l'empire perse. Ceci permet de voir comment, à la même époque, l'art a évolué dans des zones différentes du monde. Ainsi, dans cette immense galerie, on remonte l'histoire des arts à travers le temps et les civilisations du monde entier.

Impressionnant spectacle montrant comment l'homme évolue avec l'art selon sa région.

Il y aura des expositions temporaires comme actuellement celle des œuvres de la Renaissance (entrée payante). Cela vaut le détour. Voilà une belle excursion qui sera organisée l'an prochain par l'AIACE.

Si vous êtes vraiment curieux, vous pouvez visiter la charmante ville de Cassel (F) toute proche qui dispose d'un musée de Flandre entièrement rénové et fort riche !

## ❖ Informations générales et administratives

### • Action sociale, l'AIACE recrute des bénévoles...

**R**appelons que les actions de solidarité menées par les bénévoles se réalisent dans le cadre des Accords de partenariat qu'a signés l'AIACE avec la Commission et les autres Institutions pour aider tous les pensionnés « en difficulté » qu'ils soient ou non membres de l'AIACE.

Le groupe est composé actuellement de 25 bénévoles qui suivent en permanence plus d'une centaine de cas de personnes en difficulté sur la centaine de cas qui sont signalés chaque année. La charge de travail est importante pour l'équipe d'autant plus que le nombre de pensionnés augmente rapidement et que l'ensemble des pensionnés vieillissent. Certains bénévoles doivent ainsi assumer le suivi de quatre à cinq personnes alors que d'autres bénévoles plus âgés et fatigués doivent ralentir leur rythme.

Il s'avère nécessaire de renforcer l'équipe, si possible avec des éléments jeunes, pour assurer la relève et faire face à tous les besoins à Bruxelles, dans la région bruxelloise et dans toute la Belgique.

Les qualités qui sont demandées aux bénévoles sont d'abord d'être disponibles et d'avoir la générosité de passer du temps auprès de ceux qui ne peuvent plus faire face seuls aux difficultés de la vie, à la maladie, à la solitude.

La connaissance des mécanismes de remboursement des frais de maladie est nécessaire mais ne dépasse pas celle que tous les fonctionnaires acquièrent normalement dans leur vie professionnelle. Les bénévoles peuvent recevoir dans ce domaine un soutien de la part des membres aguerris du secrétariat ou du personnel du PMO qui se trouve à proximité immédiate au 27 rue de la Science. Par ailleurs une formation psychologique est donnée périodiquement à l'ensemble des bénévoles et à ceux qui éprouveraient des difficultés de nature émotionnelle avec les personnes qu'ils visitent, ils peuvent désormais recevoir un soutien individuel auprès d'une ancienne collègue formée en psychothérapie.



Ce n'est pas une action à sens unique car les bénévoles assurent s'enrichir au contact des personnalités et des chemins de vie qu'ils découvrent ; ils se sentent gratifiés par les sentiments de reconnaissance qu'ils reçoivent.

Pour s'inscrire, il suffit de se mettre en contact avec le Secrétariat de la Section aux n° 02 295 38 42 ou 296 48 24 et un entretien sera organisé avec Philippe Loir, le responsable du groupe.

- **Informations administratives**  
*Norbert Vogel*



- En cette période de l'année, nous sommes régulièrement contactés par des Anciens qui éprouvent des difficultés à remplir leur «Déclaration à l'impôt des personnes physiques». Il nous semble important de préciser à ce sujet qu'il n'y a pas de fiscaliste à l'AIACE et que nos bénévoles ne peuvent pas répondre à des questions sur la fiscalité, car toute réponse erronée risquerait d'avoir des conséquences très fâcheuses, tant pour les pensionnés que pour nous-mêmes.

Nous vous rappelons que le Contrôle des contributions dont vous relevez est à votre disposition pour vous aider à remplir votre déclaration. Un bon conseil cependant : n'attendez pas le dernier moment pour vous y rendre, car les files s'y allongent à mesure qu'approche la date limite de renvoi. Votre banque doit également être en mesure de vous aider.

Si vous avez des doutes quant à la nécessité de déclarer tel ou tel revenu (provenant par exemple d'un bien immobilier situé à l'étranger), prenez contact avec le Bureau d'accueil (rue Montoyer 34 à 1040 Bruxelles, tél. 02/296 66 00) pour qu'il vous fixe rendez-vous avec un avocat-conseil de la Commission. Vous y trouverez également une brochure intitulée «Fonctionnaires de l'Union européenne et fiscalité», rédigée par Maître Jacques Buekenhoudt. Si vous disposez d'un ordinateur, vous pouvez télécharger cette brochure à l'adresse suivante:

[https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr\\_admin/fr/welcome-office-bxl/integration/Documents/tax\\_impact\\_fr.pdf](https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr_admin/fr/welcome-office-bxl/integration/Documents/tax_impact_fr.pdf).

- Le PMO nous a récemment communiqué différentes informations qui pourraient intéresser un certain nombre d'Anciens. Ainsi, un fonctionnaire qui prend sa **retraite anticipée** (avec ou sans réduction des droits à pension) ne peut rester affilié, même à titre complémentaire, au RCAM (Régime commun d'assurance maladie). Il en va de même pour les fonctionnaires quittant le service au titre de l'Article 50 (retrait d'emploi dans l'intérêt du service). Toutefois, les «Article 50» ont droit d'office à une couverture primaire à partir du moment où ils bénéficient de leur pension proprement dite, même s'ils continuent à travailler ailleurs. Les fonctionnaires ayant opté pour une pension anticipée restent exclus du RACM jusqu'à la date où ils arrêtent toute activité professionnelle lucrative. À partir de ce moment-là, ils ont droit à la couverture primaire du RACM.
- Rappelons qu'après le décès d'un fonctionnaire ou d'un ancien fonctionnaire, le conjoint survivant peut continuer à signer les demandes de remboursement pendant trois mois en attendant de recevoir son propre numéro personnel en qualité de veuf/veuve.

- **Les soins infirmiers** : il s'agit des prestations du personnel infirmier ou d'auxiliaires médicaux (toilette, pansements, piqûres, etc.). Ces soins sont remboursables s'ils ont été prescrits par un médecin et exécutés par une personne légalement autorisée à cet effet. Les frais liés à ces soins sont remboursés à 80% (100% en cas de maladie grave<sup>2</sup>). **Attention** : les frais de déplacement ne sont pas remboursables.

Si l'assuré bénéficie déjà des prestations d'un(e) garde-malade, une autorisation préalable est nécessaire pour les prestations techniques que le/la garde-malade n'est pas légalement autorisée à effectuer. La demande doit être adressée, sous pli fermé portant la mention «Confidentiel», au médecin conseil du Bureau liquidateur dont dépend l'affilié (pour les résidents belges : Commission européenne, PMO.3, SC-27 02/36, B-1049 Bruxelles, e-mail : [PMO-RCAM-BRU-MEDECINS-CONSEILS@ec.europa.eu](mailto:PMO-RCAM-BRU-MEDECINS-CONSEILS@ec.europa.eu)).

Les demandes d'autorisation préalable doivent toujours être remplies par l'affilié lui-même ou, s'il n'en est pas capable, par un membre de sa famille ou une assistante sociale, mais non par un médecin. La demande de remboursement, accompagnée de la prescription médicale ainsi que de la facture ou de la note d'honoraires dûment acquittée, devra être envoyée au Bureau liquidateur de l'affilié.

### ❖ Les brèves

#### • La genèse de l'Union monétaire européenne

Il s'agit du livre « **Making European Monetary Union** »\* écrit par Harold James, professeur à Princeton et « *l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire financière de l'Europe moderne* ».

Désigné par la BCE (Banque centrale européenne) et la banque des règlements nationaux, il a pu consulter des documents normalement inaccessibles aux chercheurs. Au départ des monceaux de comptes rendus de réunions et grâce aux entretiens qu'il a eus lui-même avec les acteurs de l'époque, l'auteur retrace avec une pertinente minutie les processeurs technocratiques et politiques qui aboutirent à l'introduction de l'euro en 1999.

Ce livre, pas encore traduit en français, devrait intéresser *les lecteurs versés en économie et motivés car ils y trouveront une mine d'informations sur la construction de l'union monétaire européenne*.



\* «Making European Monetary Union», HARVARD University Press, 2012.

Source: Books mars 2013.

<sup>2</sup> Sont reconnues comme maladies graves, la tuberculose, la poliomyélite, le cancer, les maladies mentales et d'autres affections reconnues comme étant de gravité comparable, sur la base de quatre critères : pronostic vital défavorable, évolution chronique, nécessité de mesures diagnostiques/thérapeutiques lourdes, présence ou risque de handicap grave.

Source : MyIntraComm

- **Première position au sol pour Galileo**

Journée historique pour le système de navigation par satellite Galileo qui a déterminé le 12 mars 2013 sa première position au sol. Ceci a été rendu possible grâce aux quatre satellites Galileo actuellement en orbite et aux installations au sol qui leur sont connectées. Cette première détermination ... a été réalisée avec une précision de 10 à 15 mètres. Pour ce faire, une infrastructure européenne nouvelle a été utilisée, incluant les satellites envoyés dans l'espace et les deux centres de contrôle installés en Italie et en Allemagne...Ce programme devrait compter à terme 30 satellites avec un système pleinement opérationnel en 2018. Les premiers services sont attendus pour la fin de l'année 2014.

Source : Fondation Robert Schuman

- **Eurobaromètre, la citoyenneté européenne**

Selon la dernière enquête Eurobaromètre portant sur la citoyenneté européenne et publiée le 19 février 2013, 46% des personnes interrogées sont conscientes de ce que le mot « citoyen de l'Union européenne » implique. 36% affirment être correctement informées de leurs droits en tant que citoyen européen; 88% ont conscience que cela leur permet de résider dans n'importe quel Etat membre de l'UE. Dans l'ensemble, les personnes interviewées connaissent la plupart des droits attachés à la citoyenneté de l'Union, notamment le droit de s'adresser aux institutions de l'Union (89%), la libre circulation (88%), la non-discrimination fondée sur la nationalité (82%), la protection consulaire (79%) et la participation à une initiative citoyenne (73%).

Source : Fondation Robert Schuman

- **Recherche et innovation**

Le 28 janvier 2013, la Commission européenne a choisi deux projets scientifiques d'envergure comme lauréats d'une bourse qui pourrait leur permettre d'obtenir chacun jusqu'à un milliard d'euros sur dix ans. Le premier projet (Ecole polytechnique de Lausanne) vise à étudier et exploiter les propriétés exceptionnelles du **graphène**, un matériau révolutionnaire d'avenir à base de carbone. Le second (Chalmers University of Technology, Suède) porte sur le **cerveau humain** et vise à modéliser entièrement le cerveau humain sur un superordinateur d'ici à 2023 en vue de la mise au point de traitements personnalisés contre les pathologies neurologiques.

En fonction du budget pluriannuel de l'UE pour 2014-2020, les deux projets pourraient recevoir jusqu'à 500 millions d'euros chacun provenant de fonds européens, à condition que les Etats ou l'industrie les cofinancent.

Source : Le Monde et Fondation Robert Schuman

- **« Endettés » sans avoir dépensé un sou**

Dans la région de Charleroi, des entrepreneurs domicilient leurs entreprises chez des privés à leur insu. Ces particuliers, victimes d'une fraude d'un genre nouveau, se voient demander de payer les factures

d'entrepreneurs indéclicats. Des huissiers les menacent d'expropriation ou de régler des factures non payées par des entrepreneurs indéclicats qui ont domicilié leur entreprise chez eux.

Des huissiers sonnent à leur porte, eux ne comprennent rien mais paniquent et ont du mal à trouver la juridiction compétente pour prouver que ceci ne les concerne pas. La seule solution, s'adresser à la police et porter plainte, ceci semble arrêter l'avalanche administrative. Pour l'instant, ceci semble se limiter à l'arrondissement de Charleroi. Un cas a été relevé à Liège, deux à Dinant et aucun pour l'instant à Bruxelles et à Namur. Soyez sur vos gardes !

Source : Le Soir du 11 avril 2013

## ❖ Que sont-ils devenus ?

### • France Soubeyran

Son nom est France Soubeyran. Elle a « passé » 30 ans à la Commission de 1973 à 2003, ayant eu la chance, comme elle le dit, de connaître la Commission « sous tous ses angles »: 20 ans dans plusieurs DG relations extérieures et 10 ans dans le domaine de la formation du personnel. A 60 ans, elle a décidé de prendre sa retraite

10 ans après, où est-elle et que fait-elle ?



Originaire d'Aix en Provence, elle est toujours à Bruxelles. La question que tout le monde lui pose est : pourquoi ne retournes tu pas dans ton pays, là où il fait beau ? Elle vous répondra qu'elle se sent bien dans cette ville, que ses références et ses amis se trouvent ici, à Bruxelles, ville où elle a vécu près de 45 ans, que le temps – beau ou mauvais - ne compte pas vraiment pour elle, que c'est une chance de pouvoir découvrir une nouvelle ville ignorée pendant 30 ans de travail. Bruxelles en semaine est une autre ville et ne ressemble pas à celle qu'elle connaissait seulement le week-end, en raison de ses horaires. S'intégrer dans Bruxelles, cela lui a été facile car les Bruxellois sont si ouverts. Et c'est une ville si riche, si inattendue qu'il lui faudra encore beaucoup d'années pour pouvoir la connaître. Et puis le TGV et le Thalys ont aboli les distances : Aix en Provence, Marseille, Paris ne sont plus qu'à 5h ou 1h20 de train.

Pour elle, le sport est essentiel : cardio-gym et natation au moins trois fois par semaine. Cela prend du temps mais quel bien être, après et longtemps après ! Depuis peu, elle a découvert les bienfaits de la médecine ayurvédique qui est en fait un art de vivre général concernant l'ensemble des domaines de l'existence quotidienne.

Quelques mots clés définissent sa vie de retraitée : **Amitié, Liberté, Famille, Sagesse, Communication interpersonnelle.**

**Amitié ?** La culture de l'amitié, une activité essentielle à ses yeux : Inviter les amis, se retrouver quelque part, organiser des activités, faire les choses ensemble : cela prend du temps et de l'énergie mais c'est – elle en est certaine - essentiel pour conserver le dynamisme et la richesse de la vie, comme le dit un proverbe latin « Avoir des amis, c'est être riche ».

**Liberté :** Chaque jour, elle se dit qu'elle a beaucoup de chance d'être rentrée, avec son mari, dans une autre vie où, « l'heure auparavant compressée, l'heure qui se courrait après, devient chaque jour liberté ».

La retraite, c'est une belle sortie pour rentrer dans la vie « active » et se rendre disponible pour sa famille, pour faire découvrir aux petits enfants les mille facettes de « Bruxelles, ma belle »

**Sagesse :** d'une certaine manière, elle s'aperçoit, 10 ans après avoir quitté son travail, qu'elle s'approche peu à peu de la sagesse. Un proverbe arabe dit « il y a cinq degrés pour arriver à la sagesse : se taire (ce qu'elle sait faire sans difficulté), écouter (ce qu'elle a appris à faire), se souvenir (là il y a une difficulté), agir (ce qu'elle a fait et continuera à faire), et enfin étudier, se former, apprendre.

**Communication :** Elle a acquis une certitude (y en a-t-il tant ?), grâce à son expérience dans le domaine de la formation et de la gestion des ressources humaines : c'est que **rien** de positif en matière de relations humaines et d'échanges ne peut intervenir sans une bonne communication

## ❖ In Memoriam

### • Fausta Deshormes La Valle

*Fausta Deshormes la Valle, décédée à Rome le 2 février 2013, était entrée en 1961 à la Commission auprès du Service commun de presse et d'information comme responsable de la section « Information universitaire ». Elle créa le service Information femmes qui encourageait l'émancipation des femmes dans les mondes de la famille, du travail, de la politique et de l'audiovisuel. La revue « Femmes d'Europe » fut son œuvre. Diverses récompenses, dont le prix Minerva lui ont été attribuées en reconnaissance de son œuvre pour les droits de la femme.*

*Ses bureaux se trouvaient dans le Berlaymont et c'est là qu'elle a contracté le cancer dû aux fibres d'amiante qui en garnissaient abondamment plafonds et parois et qui l'a emportée vingt et un ans après sa retraite.*



*Une cérémonie du souvenir s'est tenue en son honneur à Bruxelles au cours de laquelle sa fille Agnès a donné un émouvant témoignage sur sa mère. Nous en publions des extraits ci-dessous ; ils montrent comment au siècle dernier avec intelligence et générosité une femme déterminée pouvait, dans notre Europe, ouvrir des chemins nouveaux vers un idéal de paix et de liberté..*

**L**e premier vrai métier de Maman a été le journalisme, dans une famille de journalistes – père, mère et frère. Il y a peu de temps encore, elle me disait combien elle aimait non seulement informer, transmettre mais aussi fabriquer un journal – elle aimait l'odeur de la typographie, le choix attentif des caractères et de la composition. Après ses premières armes, après Ricerca, le journal de la FUCI, la fédération des étudiants catholiques, elle devint la rédactrice de Giovane Europa. C'était le titre du journal italien de la Campagne européenne de la Jeunesse, dont mon père était le secrétaire général.

Et ainsi, grâce à Giovane Europa, Maman commence les deux grandes histoires de sa vie. L'histoire avec mon père, l'homme qu'elle a aimé d'un amour infini... Et puis l'histoire avec l'Europe, pour laquelle elle s'est engagée pendant toute sa vie professionnelle, parce qu'elle croyait profondément dans l'union des citoyens européens, dans la création d'un modèle politique qui aurait apporté la paix et ouvert des chemins nouveaux. A la Giovane Europa s'ajouta alors un autre personnage : la Construction européenne, que ma mère et mon père portèrent sur les fonts baptismaux avec tant d'autres. Et ainsi leur amour fut aussi fait de cela, du partage d'un idéal de paix et de liberté.

La Construction européenne amène Maman à la Commission européenne où elle fait ce qu'elle sait si bien faire: informer, rassembler, tresser, rapprocher, d'abord les universités et les jeunes adultes, puis les femmes, les femmes d'Europe. Et c'est ainsi que commence une autre grande histoire de sa vie, celle des combats pour les droits des femmes et contre les discriminations, pour une société plus juste dans laquelle les femmes auraient les mêmes opportunités que les hommes. Dans cette nouvelle vie, Maman a mené ses plus grandes batailles, mettant ensemble associations, parlementaires, presse, maires et syndicats, et créant, avant l'informatique et les réseaux sociaux d'aujourd'hui, un réseau européen de solidarité et d'information, pour rompre l'isolement et la marginalisation.

Ma mère était une lutteuse, qui ne baissait jamais les bras et n'avait peur de rien ni de personne, et elle luttait avec grâce. Les messages que nous avons reçus racontent combien elle fut importante pour tant de femmes, et tant de luttes.

...Ces années sont aussi celles de Bruxelles, où finalement Fausta la Napolitaine de cœur, aura passé la plus grande partie de sa vie. Elle a beau quitter le soleil, la beauté éclatante de Rome, l'amour lui donne des ailes et elle embrasse la ville et le pays de son mari avec bonheur.... Elle a mis longtemps à quitter Bruxelles... Elle avait 80 ans, et elle a fait exactement ça : elle a mené le déménagement tambour battant, et a commencé une nouvelle vie, avec toujours le même appétit, la même volonté de lutter, de ne pas accepter les injustices, et toujours de transmettre, de partager, son expérience, l'information, ses coups de cœur et son indignation. Ces années-là ont été dures en Italie, elle était non seulement révoltée par le régime au pouvoir, elle se sentait humiliée que l'Italie, pays fondateur de l'Union, soit dirigée par une classe politique indigne. Alors, elle s'engage à nouveau, dans un groupe de militants des droits civiques, Giustizia e Libertà, qui se réunit chez elle. Elle manifeste, elle écrit aux journaux, elle mobilise. Elle participe encore à des congrès d'associations de femmes qui l'invitent à parler et lui rendent hommage, et elle, toujours modeste, elle s'en étonne, mais ses yeux brillent de plaisir. Elle reçoit de jeunes doctorantes, qu'elle épaulé et encourage dans leurs recherches.... Jusqu'aux derniers jours ainsi fut sa vie, intense, heureuse, éclatante.

Sa dernière bataille, Maman l'avait commencée ses derniers mois quand elle a su qu'elle avait une tumeur causée par l'exposition à l'amiante pendant les années où elle travaillait au Berlaymont. Cette dernière bataille, elle l'avait appelée 'Briser le silence', le silence dans lequel la Commission avait enveloppé les personnes malades comme elle.

Elle a affronté la maladie comme si de rien n'était, avec le sourire, sans se plaindre jamais, mais en sachant que ses jours étaient comptés. Les derniers temps, elle se préparait à la mort, et surtout elle nous préparait nous, nous en parlant, nous disant ce qu'elle voulait que nous fassions quand elle ne serait plus là. Finalement, c'est cela que Fausta voulait que chacun retienne: qu'elle a été heureuse. Elle nous a dit : non ci poteva essere vita più bella – ma vie ne pouvait être plus belle. Elle est partie sereine, sans peur, entourée de toute la famille et gardant jusqu'à la fin son merveilleux sourire.

## ❖ Lu pour vous

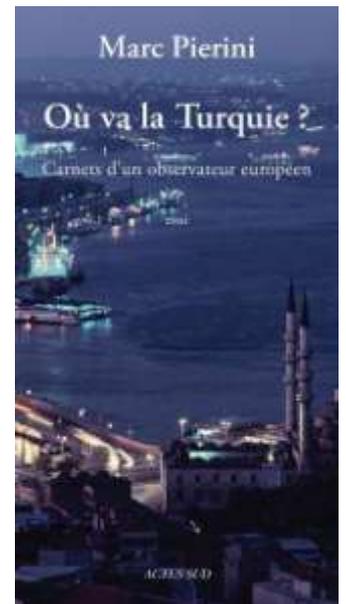
• « Où va la Turquie ? »<sup>3</sup> !

André Vanhaeverbeke

Le poste d'Ambassadeur de l'UE en Turquie, qu'a occupé Marc Pierini pendant cinq ans, jusqu'à fin 2011 constitue un poste privilégié d'observation. Surtout puisqu'il s'agit d'un pays candidat à l'adhésion, ce qui demande à l'Ambassadeur d'entrer dans un processus de négociation politique, économique et culturel permanent. Il s'agit donc d'un des meilleurs connaisseurs de la Turquie moderne, d'où l'intérêt de ce livre et des questions qu'il pose sur son évolution récente.

Ce livre est fondé sur une série d'impressions personnelles, sur une multitude de sujets plantant le décor : la société turque, la vie dans la rue, Istanbul et aussi bien sûr les évolutions politiques et économiques récentes, la modernisation au quotidien, dessinant une image plus contemporaine du pays que celle qui prévaut en Europe.

Sur base de cette immersion dans le pays, de caractère impressionniste, l'auteur en arrive à l'analyse économique et politique, et pose en finale la question des relations futures entre l'Europe et la Turquie. Le tableau n'en est pas simple. Les tensions internes dans ce pays musulman entre laïques et conservateurs menant le pouvoir à hésiter dans l'adoption de certaines normes démocratiques européennes, la volonté de se développer en puissance régionale orientale, l'affaiblissement de l'Europe (qualifiée un jour par le Premier Ministre de « société gériatrique »), font que l'envie d'Europe décroît. Les ambiguïtés européennes jouent aussi, qui « tous les deux mois amènent un responsable européen à déclarer que la Turquie n'entrera jamais dans l'Union ». Du côté européen, malgré l'intérêt économique et politique puissant de resserrer les liens avec la Turquie, des sentiments hostiles jouent un rôle important dans les orientations négatives de certains gouvernements : fondées sur la vague populiste, l'islamophobie montante, la peur de l'immigration de masse – alors qu'en réalité la Turquie devient elle-même un pôle d'immigration suite à ses succès économiques - mais aussi une crainte que le pays ne s'éloigne des valeurs européennes. On assiste ainsi à une conjonction de facteurs, européens et turcs, qui peuvent infléchir négativement l'évolution des relations euro-turques.



Alors, adhésion ou alternative ? Pour l'auteur, ce binôme est trop simple. Les vrais enjeux sont autres : d'abord rétablir une relation confiante et une négociation normale et faire progresser quelques dossiers, ensuite dans le moyen terme développer la relation économique et humaine, permettant d'ancrer les valeurs européennes et de faire avancer une démocratie pleine et entière.

On verra pour le plus long terme. Que deviendra d'ailleurs la construction européenne ? Probablement une « Europe à vitesses multiples » dans laquelle on va pouvoir trouver une formule d'adhésion.

« Où va la Turquie ? » Où va l'Union européenne que la Turquie souhaite rejoindre ? Vers où vont-elles ensemble ? Le débat est ouvert.

<sup>3</sup> Marc Pierini. « Où va la Turquie ? Carnet d'un observateur européen ». Essai. Editions ACTES SUD 2013

- **L'Amore, sempre<sup>4</sup> (l'amour toujours)**

*Commentaire de Giangaleazzo Cairoli*

**D**ans l'ECRIN n°53 (mars 2011), dans la rubrique « Que sont-ils devenus ? » Philippe Loir nous a décrit l'expérience que notre ancien collègue Attilio Stajano, après une vie professionnelle dédiée à la recherche et aux nouvelles technologies, faisait en tant que volontaire assistant les malades en phase terminale dans le secteur des soins palliatifs à la clinique des deux Alices.

Attilio vient maintenant de publier un livre sur son expérience.

Écrit avec une grande sensibilité et intelligence, il nous fait comprendre comment, par la simple présence, souvent silencieuse, peut naître doucement une empathie avec des personnes qui, se sachant proches de la fin, sont portées à s'ouvrir et à confier des sentiments ou des secrets, parfois longuement cachés, qui ont marqué leur vie.

Lors des réunions hebdomadaires que le groupe de volontaires a avec les médecins, psychologues, assistantes sociales, sont discutés les cas des nouveaux admis aux soins palliatifs et l'évolution des autres, mais c'est surtout la présence discrète et silencieuse du volontaire à côté du lit du malade qui pousse ce dernier à s'ouvrir et accepter la réalité avec une certaine sérénité.

Alternant des exemples de cas vécus dans son activité de volontariat à des épisodes de sa vie privée, Attilio nous amène à réfléchir sur nous-mêmes et nos relations avec les autres, même en dehors des situations extrêmes qu'il a vécues dans son activité de volontariat.



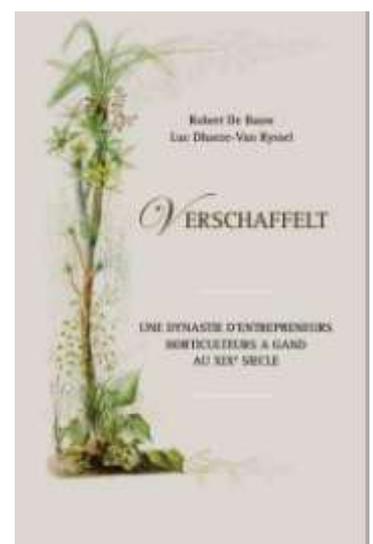
Le titre du livre « L'AMORE, SEMPRE » résume bien, au delà de toutes considérations philosophiques ou religieuses qui ne sont pas évoquées dans ce contexte, l'esprit qui anime Attilio et les autres volontaires dans cette démarche qui peut être à la fois bouleversante et passionnante.

- **Les Verschaffelt**

*Robert de Bauw*

**R**obert De Bauw, ancien Directeur à la DG XVII, a fait depuis de nombreuses années des recherches sur l'histoire d'une famille d'horticulteurs gantois du XIXe siècle dont il descend. Avec un grand connaisseur de l'horticulture gantoise, Luc Dhaeze-van Ryssel, il vient de publier un livre de 143 pages, abondamment illustré en couleur, consacré à cette dynastie d'entrepreneurs, les VERSCHAFFELT.

Aucun ouvrage n'a jamais été exclusivement consacré à cette famille, dont six membres, appartenant à trois générations, se sont succédé. Ils connurent au cours du XIXe siècle une réputation de caractère international qui subsiste encore de nos jours. Certes, tous ou presque sont abondamment cités dans de remarquables publications décrivant l'évolution de l'industrie horticole en



• <sup>4</sup> Le livre, écrit en italien dans un langage très élégant et approprié, est en vente à la Libreria « La Piola », rue Franklin à Bruxelles.

Belgique ou l'histoire des Florales gantoises. Leurs noms figurent aussi dans de nombreuses publications scientifiques qui mentionnent les espèces qu'ils ont contribué à acclimater en Europe : celles qu'ils ont importées d'au-delà des mers ; celles que leur patience a créées par croisements, semis ou bouturages ; celles qui, grâce à leur compétence botanique et à leur sens commercial, ont été diffusées en Belgique et au-delà de ses frontières ; celles qui portent leur nom. Mais jamais n'a été présentée une vue d'ensemble des traces qu'ils ont laissées dans l'histoire de l'horticulture.

L'ouvrage s'appuie sur de nombreux documents inédits, il dévoile certains aspects inconnus de l'activité des Verschaffelt, la situe dans le contexte de l'époque, et permet de découvrir qu'à côté des plus connus, d'autres porteurs du même patronyme étaient aussi, en leur temps, des horticulteurs appréciés.

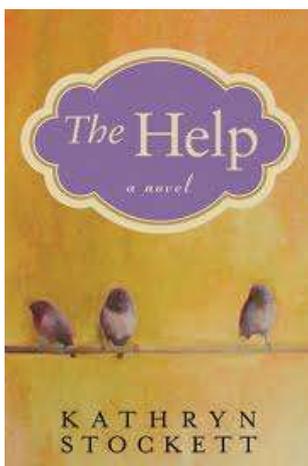
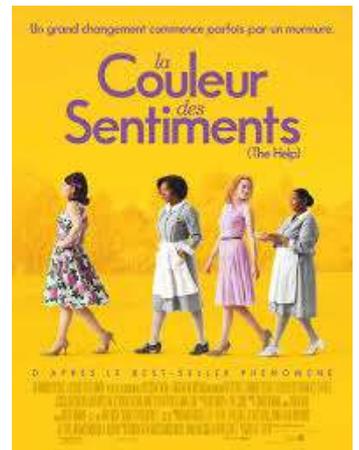
Peu à peu se dessinera aux yeux du lecteur une image présentant, comme par réfraction, les traits d'une activité industrielle et commerciale intense, créatrice d'innovations hardies, assortie de préoccupations scientifiques parfois marquées d'un certain empirisme. Enracinée dans sa ville mais aussi ouverte sur le monde extérieur, la dynastie Verschaffelt offre un exemple typique de la société bourgeoise du XIXe siècle à Gand.

Ce livre est vendu au prix de € 14,75 (frais d'envoi non compris). Pour informations et commandes, s'adresser à : [fondation.dbn@gmail.com](mailto:fondation.dbn@gmail.com)

- **'The Help' ou 'la couleur des sentiments' de Kathryn Stockett**  
*Jean-Bernard Quicheron*

**S**i vous cherchez une lecture fascinante, voire passionnante pour l'été, c'est le succès de librairie de Kathryn Stockett, auteure américaine de 40 ans, que vous devez acheter.

C'est son premier roman, Elle s'est adressée à 60 éditeurs différents qui l'ont tous rejeté. Ils ont dû s'en mordre les doigts car ce livre, écrit en 5 ans et publié en 2011, a connu un succès extraordinaire en librairie. Il s'est vendu à 10 millions d'exemplaires et a été traduit en 40 langues et a fait l'objet d'un film tout aussi réussi, montré au festival du film d'Angoulême.



Il raconte tout simplement le quotidien de la ségrégation raciale qui sévissait encore dans les années 60 dans les Etats du Sud des Etats-Unis. Toute l'originalité réside dans le fait qu'une Blanche intellectuelle vivant dans l'Etat du Mississippi s'est dit qu'elle pourrait demander aux bonnes noires (les domestiques en quelque sorte = the Help) de raconter leur histoire et qu'elle en ferait un livre anonyme et qu'elle espérait ce faisant récolter quelques sous qu'elle pourrait redistribuer aux contributeurs du livre.

Cependant, il y a loin de la coupe aux lèvres car toutes ces bonnes se demandaient :

- si cette Blanche n'allait pas les trahir et finalement tout révéler, signifiant le renvoi pur et simple de la domestique

- si ce livre allait se vendre
- s'il n'était pas dangereux de s'exposer ainsi
- si des blancs n'allaient pas se venger sur elles, en exerçant une certaine violence sur elles.

Bref, la parole est donnée à 3 personnages centraux, l'auteure et deux domestiques noires, exposant ainsi le point de vue de chacune, notamment par exemple sur la nécessité d'avoir dans les maisons des blancs des toilettes séparées.

Ceci est conté avec humour et suspense, montre le mépris des blancs pour la communauté noire dans son ensemble. Les événements rebondissent jusqu'à la dernière page.

Kathryn Stockett est une auteure à l'écriture fine, simple mais efficace. On la sent dans la peau de la Blanche qui ne supporte pas cette ségrégation. Pour garder le suspense, je ne vous révèle pas l'aboutissement de ce roman, très bien écrit, aux rebondissements multiples. Les personnages sont campés dans leur authenticité. L'on rit aux éclats, l'on tremble pour les domestiques et on lit jusqu'au bout. Ces femmes ont eu une influence sur l'évolution et l'éducation des enfants de leurs patronnes, elles se sont attachées à ces enfants, surpassant la mère biologique en tendresse et compréhension, ce qui créait des liens affectifs complexes parfois contrecarrés à l'âge adulte.

Disons que le traducteur français Pierre Girard, lui-même auteur de livres, a fait là une version impeccable. Son titre 'la couleur des sentiments' est meilleur que le titre original de l'aveu même de l'auteure. Ce livre a déclenché aux Etats-Unis de nombreux débats et réactions sur cet épisode un peu sombre de l'Amérique ! D'où son succès en librairie. Quant au film, il respecte très bien la trame et l'esprit de l'histoire et celle-ci est présentée avec dignité et de façon humaine.

### ❖ Rions un peu

#### Qui perd gagne !



Faire régime ne marche pas avec mon type de personnalité, je suis un gagnant et non un perdant

❖ **Ils nous ont quittés**  
(mars et avril 2013)

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
BACH Anna	1935 / 06 / 01	2012 / 06 / 16	COM
BENAVIDES SALAS Pablo	1938 / 01 / 20	2013 / 02 / 21	COM
BENDIXEN Hans	1926 / 11 / 28	2013 / 01 / 27	COM
BEREND-PASTA Alvine	1921 / 06 / 21	2013 / 03 / 07	COM
BERTOLINI Giancarlo	1926 / 01 / 09	2013 / 01 / 21	COM
BOEVER Ghislaine	1939 / 04 / 04	2012 / 11 / 02	COM
BOULLIER Jacques	1924 / 04 / 16	2013 / 03 / 17	COM
BOURJAC Jean	1935 / 12 / 11	2013 / 02 / 11	COM
BRUGNACCHI Giuseppina	1912 / 09 / 27	2013 / 02 / 28	COM
BRUNDER-COCCIA Irma	1926 / 10 / 04	2012 / 12 / 30	COM
BUTELLI Francine	1945 / 05 / 21	2013 / 01 / 23	PE
CARPENTIER Robert	1930 / 10 / 03	2013 / 03 / 06	CM
CASTAGNOLI Alberto	1915 / 11 / 07	2013 / 01 / 04	COM
CLEMENTE Joaquim	1948 / 03 / 12	2013 / 02 / 27	CM
COLLIGNON Alain	1956 / 02 / 12	2013 / 02 / 03	PE
DAENENS Dirk	1946 / 12 / 17	2013 / 03 / 17	CM
DE CONTI Marco	1951 / 10 / 31	2013 / 02 / 11	CC
DE JAEGER Alfred	1927 / 06 / 13	2012 / 12 / 25	COM
DE JONG Johannes	1926 / 06 / 15	2012 / 12 / 27	COM
DECROIX Jean-Claude	1946 / 02 / 21	2012 / 12 / 09	CES
DELHAYE Edith	1936 / 09 / 23	2013 / 01 / 31	COM
DESHORMES Fausta	1927 / 02 / 20	2013 / 02 / 02	COM
DEUTSCH Caroline	1923 / 08 / 06	2013 / 01 / 15	COM
DORNONVILLE DE LA COUR Aage	1917 / 11 / 14	2013 / 03 / 23	COM
DRAMAIS Andre	1943 / 06 / 22	2013 / 02 / 27	COM
DUNNE Gerard	1932 / 06 / 03	2012 / 12 / 18	COM
DUPONT Claude	1927 / 07 / 09	2013 / 01 / 30	COM
DURIEUX Marie-Jose	1918 / 12 / 31	2013 / 01 / 23	COM
ECCHER Anselmo	1925 / 07 / 04	2012 / 12 / 18	COM
FABER Laure	1926 / 06 / 03	2013 / 01 / 27	PE
FAWCETT Henry	1919 / 04 / 28	2013 / 01 / 09	COM
FERRI Pietrantonio	1926 / 11 / 23	2013 / 01 / 02	COM
FOURNIER Bernard	1920 / 12 / 03	2012 / 12 / 21	COM
FRANK Marlies	1928 / 10 / 28	2013 / 03 / 06	COM
FRISCH-REUTER Alice	1916 / 01 / 23	2013 / 03 / 05	PE
FROSCHMAIER Franz	1930 / 07 / 29	2013 / 01 / 08	COM
GEORGIRADOU Irene	1949 / 12 / 07	2013 / 01 / 05	COM
GERARD Marie-Therese	1922 / 03 / 21	2013 / 02 / 21	CJ
GIUDICI Gilberto	1934 / 11 / 19	2012 / 12 / 16	COM
GOETZ Charles	1924 / 09 / 05	2013 / 03 / 13	CM
HACKEN Genevieve	1923 / 06 / 22	2013 / 01 / 02	COM
HAUSEN Hermann	1936 / 01 / 07	2013 / 02 / 22	COM

HOFFMANN Hortense	1933 / 07 / 03	2012 / 12 / 19	COM
JONGENBURGER Cornelis	1941 / 04 / 21	2013 / 01 / 11	CM
KASIERS Alain	1951 / 02 / 20	2013 / 01 / 19	COM
KEMPF Raymond	1922 / 09 / 26	2013 / 03 / 03	COM
KINET Ernest	1937 / 01 / 08	2013 / 01 / 23	COM
KIPPER Albert	1922 / 02 / 12	2013 / 01 / 18	COM
KLAUS Rudolf	1937 / 06 / 02	2013 / 02 / 22	CJ
KNOBLOCH Edgar	1927 / 11 / 11	2013 / 02 / 04	CM
KRUX Christian	1925 / 04 / 25	2013 / 01 / 19	COM
LAERKE Jens	1940 / 03 / 14	2012 / 12 / 25	COM
LAPORTE Simone	1923 / 12 / 20	2012 / 12 / 29	COM
LECLUYSE Lucien	1929 / 02 / 02	2013 / 03 / 10	COM
LENARDUZZI Giovanni	1945 / 01 / 11	2013 / 02 / 26	COM
LOOYENS Josephine	1934 / 05 / 23	2012 / 12 / 21	COM
MANFREDI Ugo	1932 / 04 / 04	2012 / 12 / 15	COM
MARCATO Antonio	1928 / 03 / 25	2013 / 03 / 21	COM
MARCONI-PRIORETTI Marisa	1930 / 11 / 07	2013 / 02 / 24	PE
MARTINO Nicolino	1921 / 11 / 27	2013 / 02 / 14	COM
MAST Herman	1936 / 10 / 13	2013 / 02 / 19	COM
MAURAS Dominique	1956 / 04 / 01	2013 / 01 / 28	CC
MEIJER Jacoba	1942 / 03 / 21	2013 / 02 / 18	CM
MEYNANTS Karel	1933 / 12 / 08	2013 / 03 / 22	COM
MIGNECO Gaetano	1932 / 01 / 03	2013 / 02 / 06	PE
MILLAN Bruce	1927 / 10 / 05	2013 / 02 / 21	COM
MOREAU-CAT Josette	1938 / 04 / 07	2012 / 12 / 27	PE
PARIS Egidio	1933 / 12 / 17	2013 / 02 / 18	COM
PAYRISSAT Maurice	1937 / 04 / 06	2013 / 02 / 10	COM
PERCK Roger	1924 / 01 / 17	2013 / 03 / 15	COM
PETITPIERRE Guy	1937 / 01 / 06	2013 / 03 / 24	COM
PITTON Sylvie	1945 / 11 / 13	2013 / 03 / 04	COM
PLATSOUKA Elissavet	1953 / 06 / 04	2013 / 03 / 09	COM
RAISSIS Marios	1935 / 05 / 30	2013 / 03 / 25	COM
RAMPA Luigi	1936 / 07 / 22	2013 / 03 / 10	COM
REINARZ Andreas	1915 / 09 / 06	2013 / 02 / 12	COM
RIJNOUDT Eugene	1941 / 10 / 02	2013 / 02 / 18	COM
ROGALLA Dieter	1927 / 08 / 20	2013 / 01 / 08	COM
ROMER Maria	1925 / 12 / 08	2013 / 02 / 13	COM
SCHOLZ Bernhard	1928 / 11 / 21	2013 / 02 / 18	PE
SCHOOVAERTS Christian	1952 / 08 / 30	2012 / 12 / 21	COM
SECCO Jean-Claude	1948 / 06 / 21	2013 / 01 / 06	COM
STRAETEMANS Leo	1945 / 05 / 25	2013 / 02 / 26	CES
STRAPPATO Franco	1936 / 07 / 10	2012 / 12 / 24	COM
TALIN-BUSETO Helene	1933 / 03 / 12	2013 / 02 / 13	CM
TE PASS Albert	1940 / 11 / 02	2013 / 02 / 14	COM
THIEDE Gunther	1921 / 02 / 28	2013 / 01 / 06	COM
THILL Jean-Pierre	1923 / 06 / 01	2013 / 01 / 04	CES
TIEFENTHAL Caecilia	1935 / 05 / 30	2013 / 01 / 10	COM
TONZIG Giuseppe	1934 / 07 / 09	2013 / 01 / 18	COM
TORDEUR Fernande	1942 / 08 / 10	2013 / 03 / 16	COM

TREVISAN Giorgio	1937 / 04 / 15	2013 / 01 / 10	COM
VAN GANSBEKE Christiane	1946 / 03 / 18	2013 / 01 / 24	PE
VAN HEST Jean	1942 / 03 / 19	2012 / 12 / 19	CM
VANDEBUSSCHE Elise	1941 / 12 / 23	2013 / 03 / 14	COM
VELTZ Josette	1922 / 02 / 16	2013 / 02 / 04	COM
VERHAAF Teunis	1932 / 08 / 25	2013 / 02 / 08	COM
VIANE Gabriella	1925 / 09 / 05	2013 / 03 / 09	COM
WALRAVENS Daniel	1935 / 02 / 25	2012 / 12 / 29	COM
WECKERMANN Bernd	1935 / 10 / 12	2013 / 03 / 06	COM
ZAMORA DEL CAMPO Maria Pilar	1964 / 03 / 30	2013 / 03 / 08	CM
ZARAMELLA Orlando	1932 / 12 / 07	2013 / 01 / 24	COM

- **Format de l'Ecrin**  
**NdIR**

Chers lecteurs,

Pour des raisons d'économie de papier, la Commission nous a imposé le format B5 au lieu du format A4 pour l'impression de l'Ecrin. Ce format est plus petit que le format A4 et nous craignons que sa lecture en soit plus difficile pour les personnes âgées. Par conséquent, ce numéro est imprimé en B5.

Nous avons accepté de faire un essai qui devrait néanmoins garder la lisibilité du bulletin. *La version électronique en ligne, pour sa part, restera en DINA4.* Si l'essai ne devait pas être concluant, nous devrions envisager de passer par un imprimeur extérieur, dont les frais seraient à notre charge, ce qui pourrait voir une incidence sur nos finances. A ce stade, rien n'est décidé pour le numéro 63 et les numéros suivants.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire part de votre avis (positif ou négatif) à Jean-Bernard Quicheron, courriel : [jbquicheron@gmail.com](mailto:jbquicheron@gmail.com)

ou par voie postale :

J.-B. Quicheron  
Avenue Prince Baudouin 9  
178 Wemmel



## ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Section Belgique

01/05/2013

### Composition du Conseil d'administration

<b>Président</b>	André Vanhaeverbeke	responsabilité des dossiers expertise des Anciens
<b>Vice-présidents</b>	Dominique Deshayes Ludwig Schubert	relations avec le PMO Statut, Pensions et Méthode
<b>Secrétaire</b>	Yvette Demory (*)	culture, loisirs, conférences Contrôle accès au site web
<b>Trésorier</b>	Gilbert Lybaert	finances, gestion des effectifs, webmaster
<b>Membres</b>	Pierre Blanchard Giangaleazzo Cairolì Ian Collisson Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme  Philippe Loir Jean-Bernard Quicheron Eliane Van Tilborg	caisse et assurance maladie affaires juridiques et assurances maladie maisons de repos culture, loisirs, conférences relation avec les Comités paritaires consultation des adhérents (promotion de l'Association, enquêtes auprès des affiliés) actions sociales rédacteur en chef de l'Écrin nouveaux projets maisons de repos

(\*) assistée de Norbert Vogel pour la gestion du Secrétariat

Conseils en informatique : Margarethe Braune.

### Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

<b>Titulaires</b>	André Vanhaeverbeke Ludwig Schubert	<b>Suppléants</b>	Philippe Loir Jeannine Franchomme
-------------------	--	-------------------	--------------------------------------

### Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale

Le Président est au bureau les mardi, mercredi et jeudi matin.

<b>LUNDI</b>	Yvette Demory Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert	<b>VENDREDI</b>	Maria del Carmen Pérez Maria Teresa Petrillo Norbert Vogel
<b>MARDI</b>	Jeanine Devos Maria Teresa Petrillo		
<b>MERCREDI</b>	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert Maria del Carmen Pérez		
<b>JEUDI</b>	Yvette Demory Betty Muller Emma Pasquarelli Norbert Vogel		

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

SC29 02/16 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89  
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759  
E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - <http://www.aiace-be.eu>

